2,50 F

Combat
SOCIALISTE

N° 7 JEUDI 5 MARS 1981

Vingt ans après,
les rapatriés attendent toujours

LES RAPATRIES ATTENDENT TOUJOURS

(PAGE 4)

EXCLUSIF

Bernard Thévenet : «Je raccroche en octobre»

(PAGE 12)



REAGAN ATTEND UN GESTE DE BREJNEV

Le chef de la Maison-Blanche ne pose plus de préalable à la reprise du dialogue avec l'URSS, mais lui demande de la « modération ».

(PAGE 8)

Finie la paternité de papa!

Bousculés par la libération des femmes, les pères commencent à revendiquer leur part des tâches et des joies du foyer.

(PAGES 10 ET 11)

BOUFFES PARISIENS
Directrice NICKY NANCEL
Marthe MERCADIER - Robert LAMOUREUX
dans
...Diable d'homme!
COMÉDIE DE ROBERT LAMOUREUX
avec
Claude NICOT
4, rue Monsigny - 75002 PARIS
Tél. : 296.60.24 - Location : théâtre et agences.
Soirées : 21 h - dimanche : 15 h et 18 h 30 - Relâche lundi

DEUX MILLE NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE TEXTILE

Les frères Willot, en annonçant la suppression prochaine d'un millier d'emplois dans les Vosges, poursuivent la curée de l'ex-empire Boussac. Une autre vague de 1 000 départs en préretraite devrait suivre. En moins de trois ans, ce sont 6 000 emplois qui auront été supprimés chez Boussac-Saint-Frères, avec l'accord des pouvoirs publics.

(PAGE 6)

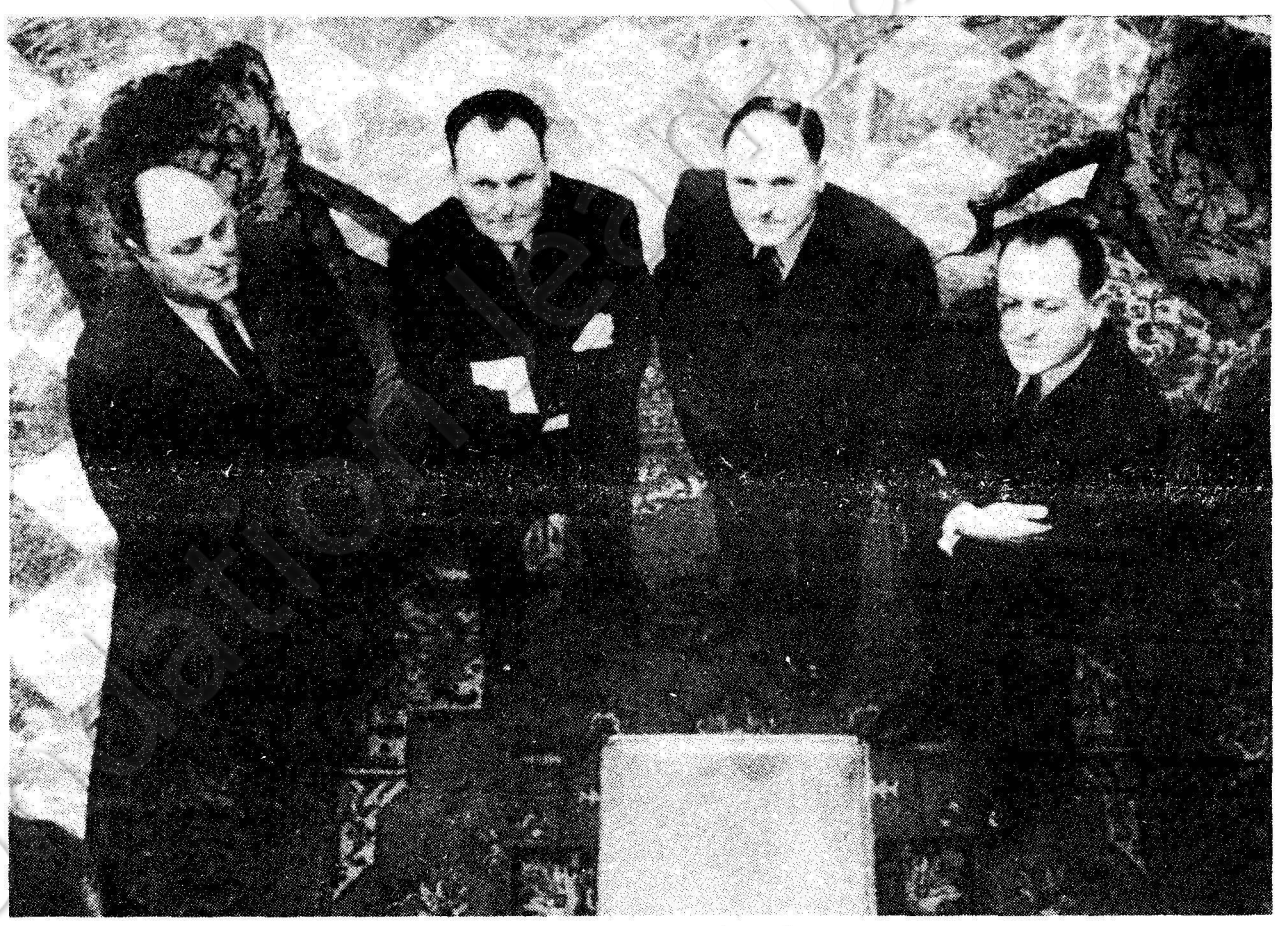

Les quatre frères Willot. (Photo Sygma)

Les syndicats face à l'élection

LES centrales syndicales françaises affirment toutes leur indépendance à l'égard des partis politiques. Il n'y a pas là, entre elles, de divergences, du moins sur le plan des principes.

Cette indépendance n'est pas neutralité : toute la tradition syndicale de notre pays le prouve. La défense des travailleurs, la conquête de libertés et de responsabilités nouvelles passent par la décision politique. Donc, par le pouvoir et les partis. Ce lien à la politique est d'autant plus évident dans un syndicalisme qui, comme en France, est fortement marqué par la lutte de classe.

Les travailleurs, et leurs syndicats, ne peuvent évidemment se satisfaire d'une société qui est entièrement aux mains des maîtres de l'argent et qui sacrifie l'emploi et le niveau de vie du plus grand nombre au seul profit de quelques privilégiés. Ils luttent, ensemble, pour le changement.

Cette lutte est quotidienne dans les entreprises ; elle se fait selon des objectifs particuliers et des modalités qui relèvent de décisions syndicales et sur lesquels les partis n'ont pas à donner de leçons. Mais il est des occasions où les possibilités de changement s'ouvrent plus largement ; ainsi les élections, et surtout l'élection présidentielle.

Parce qu'ils ne se battent pas seulement pour un mieux-être des travailleurs et de leur famille, mais pour une société autre, les syndicats ne sont ni indifférents ni muets face à cette élection. Dans un affrontement qui oppose le peuple des travailleurs à un pouvoir exécutant du patronat, ils ne se contentent pas de compter les points. Ils parlent et ils parleront.

Comment prendre parti en situant sa démarche dans cette affirmation de l'indépendance syndicale qui est nécessaire et que les partis politiques — en tout cas, le Parti socialiste — respectent ?

Quand, en 1974, la gauche n'avait qu'un candidat, il était simple de prendre position : il suffisait de montrer de quel côté on se situait dans la lutte des classes. Il n'en va pas de même pour le premier tour de 1981.

Le camp à choisir est le même, mais ce n'est plus le temps de l'unité. Les syndicats français rassemblent, tous, des militants ayant des engagements politiques, ou en tout cas des sympathies, différents. Le respect de cette diversité interne est *essentiel*, au sens le plus fort du terme : il est dans l'essence même du syndicalisme français

Il y a grand danger, alors, pour l'avenir du syndicalisme et pour les syndicats qui manqueraient à ce respect, à utiliser la force syndicale au profit d'un parti politique, quelles que soient ses prétentions à représenter, seul, la classe ouvrière. Quand une centrale syndicale n'est plus qu'une courroie de transmission, elle ne peut s'étonner de l'hémorragie militante qui l'atteint.

Et, plus gravement, le dévoiement dont elle se rend coupable est, pour demain, un grave affaiblissement de la capacité offensive des travailleurs. Qui peut, sans avoir à en rendre compte, prendre le risque d'un tel gâchis ?

Claude GAULT

VU DU ROUSSILLON

La mémoire courte

SAISON fantasque : la tramontane balaie les vergers qui bordent la Têt, siffle entre les créneaux du Castillet, à Perpignan. Comment ne pas rêver de la mer, au-delà des vignes, du côté de Saint-Cyprien ou du Barcarès ? Grouillante de touristes blonds l'été, elle semble, livrée à la solitude des mois aigres, effeuiller vague à vague ses souvenirs.

Parmi ceux-ci, il en est un qu'on a, depuis belle lurette, enterré. Il remonte, il est vrai, à presque un demi-siècle. Le paradoxe n'est-il pas qu'il nous soit rappelé par les animateurs d'une jeune maison d'édition qui, n'étant pas encore nés, n'ont pas vécu ce qu'ils ont cependant décidé de nous remémorer ?

La maison en question a pris pour nom — et pour symbole — le Chiendent. Les ouvrages qu'elle a déjà publiés plongent leurs racines dans la patrie catalane. L'un d'eux, naguère, dénonçait le coup de force qui, d'ordre préfectoral, avait expulsé les familles roussillonnaises des cabanes de roseau qu'elles avaient construites sur la plage du Bourdigou, entre le Canet et le Barcarès...

Cette année, le Chiendent s'apprête à publier, sous le titre de *Vous avez la mémoire courte*, la chronique des camps d'Argelès et de Saint-Cyprien, camps où, en 1939, on entassa les républicains espagnols chassés par la victoire de Franco. C'était il y a exactement quarante-deux ans. D'une Catalogne à l'autre, remontant vers le nord dans la tramontane de fin d'hiver, refluaient des soldats en guenilles, des femmes, des enfants — et des poètes comme Alberti et Machado, ou des musiciens comme Casals...

La manière dont ils furent injuriés par certains journalistes du coin, malmenés par certains responsables administratifs (même avant Vichy), n'est pas à l'honneur de nos pères. Mais n'est-il pas à celui du Chiendent d'oser le rappeler ?

Maurice CHAVARDES

A l'écoute des régions

« Fils et petit-fils de socialistes, je suis heureux d'avoir la possibilité de retrouver à la maison de la presse un journal socialiste d'un format agréable et dont la présentation est correcte.

» Je ne suis pas abonné parce que je suis retraité ; le fait d'aller chaque jour chercher mes journaux m'oblige à sortir et me permet de rencontrer des amis ou tout simplement des gens avec lesquels je parle. Ces promenades matinales sont agréables.

» Bien entendu, je lis depuis plusieurs jours en premier *Combat socialiste*, qui me permet d'avoir une vue d'ensemble assez complète de l'époque que nous vivons, et qui n'est pas brillante en France et dans le monde, mais qui l'est encore moins dans les Hautes-Alpes et dans le Briançonnais, où les gens sont trompés d'une façon ignoble par deux membres du gouvernement : Paul Dijoud et Bernard Raymond.

» Bien entendu, je ferai passer *Combat socialiste* dans des foyers qui ne peuvent pas se payer le luxe d'un quotidien et qui ne se fient qu'à la radio ou à la télé, ce qui est pire encore.

» Je pense que *Combat socialiste* a un créneau à occuper en réservant une page complète à la vie des régions, et en particulier aux régions dans lesquelles « sévissent » les membres du gouvernement.

» Dans les Hautes-Alpes et en Briançonnais en particulier. Des problèmes importants se posent :

» 1) Demande de permis d'exploiter : on recherche l'uranium dans la vallée de Névache avec en toile de fond la possibilité de l'installation d'une centrale atomique vers Embrun (le barrage-lac de Serre-Ponçon, et sa gigantesque réserve d'eau, est bien tentant). Dijoud, maire de Briançon, est aussi conseiller général d'Embrun ;

» 2) Projet d'autoroute Fos-Turin mis en sommeil pour et depuis les législatives, et qui refait surface dans la « lettre » et sous la signature de Dijoud ;

» 3) Projet d'un téléphérique dit du Provel, déjà bien avancé ;

» 4) Mise en place d'offices municipaux du tourisme, des sports, de la culture, etc. (régis par la loi 1901), qui comportent dans le texte de leurs statuts respectifs : « Le maire est président de droit. »

» Je me permets donc de vous suggérer (mais peut-être cette question est déjà à l'étude) de consacrer une page-chapitre qui aurait pour titre « Nouvelles régionales ».

» Il serait possible aussi d'ébranler le pouvoir en place, et donc le candidat Giscard, en dénonçant la politique très personnalisée de ses ministres ».

F. C. R. (Hautes-Alpes)

Si je suis élu président... Les fausses promesses de Giscard d'Estaing

L'Association de défense des voyageurs de France, dont le siège social était dans les Alpes-Maritimes, a été créée pour lutter contre le racisme et venir en aide aux voyageurs (gitans, manouches, tziganes, etc.) et les faire bénéficier des avantages sociaux auxquels ils ont droit. Avant les attaques de l'administration, l'association représentait près de 200 000 personnes.

Cette association devenait bien ennuyuse : plus question d'emprisonner un gitan pour la plus petite futilité du seul fait qu'il était sans domicile fixe, plus question de refuser à ces mêmes gitans des communes de rattachement parce que tel ou tel maire de la majorité avait peur de devoir payer pour une quelconque aide sociale, etc. L'association avait ses avocats.

Malheureusement pour nous, l'association, se rapprochant des socialistes, a attiré l'attention de la sous-préfecture de Grasse, qui, loin de l'aider, l'a littéralement massacrée en utilisant tous les moyens dont elle dispose (plaintes contre X et commissions rogatoires, brigades financières, contrôle des impôts, contrôle de la Sécurité sociale, et, dernièrement, visite des renseignements généraux). Et, surtout, le sous-préfet de Grasse refusait la domiciliation des gitans, même dans les communes où les conseils municipaux l'avaient acceptée. Bien sûr, ils auraient risqué d'augmenter les voix de gauche !

Ne pouvant résister à ces attaques permanentes, l'association s'est dissoute ; il ne reste plus qu'un petit secrétariat, qui liquide les dernières affaires courantes. Plus de président d'association capable d'ester en justice et de... déposer plainte devant le tribunal administratif pour abus de pouvoir du sous-préfet, par exemple. Bravo la majorité ! Vous nous avez fait voir en peu de temps ce dont vous étiez capable. Jeter le discrédit sur une association, renvoyer à leurs roulottes des voyageurs qui souhaitaient se stabiliser, et continuer à envoyer en prison des gitans pendant vingt-quatre mois pour un simple vol de mobylette.

Amis gitans, après toutes les belles promesses faites par la majorité et qui n'ont pas été tenues, ne croyez-vous pas que cela doit changer ?

Vous continuez à être expédiés avec vos caravanes dans les dépôts d'ordures (région de Hyères, par exemple). Dès que vous stationnez, les gendarmes commencent soit par vous chasser, soit par vous rudoyer.

Il est temps que l'on vous donne des « aires de stationnement » propres avec eau et commodités. Que vous ne soyez plus contrôlés pendant des heures aux péages et que les petits métiers que vous faites soient reconnus. Car vous avez des traditions et vous tenez à les conserver au fil des temps.

Mes amis, nous allons continuer notre action en nous défendant et en nous organisant à nouveau.

Gérard BERTRAND
Ancien président de l'Association de défense des voyageurs de France

---

• **Les autonomistes** de l'Union du peuple corse (UPC), dirigée par Edmond Simeoni, ont décidé de « participer de manière active » à l'élection présidentielle en « votant massivement contre les candidats du pouvoir ».

Météo

Giboulées

Mardi : le temps s'éclaircira dans l'après-midi, les pluies deviendront moins fréquentes, chassées par le vent du nord. Les températures seront en baisse.

Mercredi : les températures continueront de baisser, sauf dans les régions situées entre la Bretagne et l'Aquitaine où des vents forts amèneront un adoucissement. Pluie et neige en Alsace et dans le Massif central. Temps variable pour la région parisienne, avec des averses.



Mots croisés

PROBLEME N° 9

Horizontalement.— I. Met à plat celui ou celle qui y prend son pied. — II. C'est de toute évidence une insatisfaite. — III. Eut un petit futé à sa botte. Meurt dans la joie. Eau froide. — IV. Encore un insatisfait ! — V. Champs de fouilles. Points. Grecque. — VI. Rivale d'Athènes. Dépasse les bornes. — VII. Note. Concourt à la sécurité des mineurs. — VIII. Pris. Ce que certains retiennent à la suite d'une mauvaise passe. — IX. Epithète hypothétique pour l'Allemagne. — X. Frise dans le bas. Degré d'escalade.

Verticalement.— 1. Est tout indiqué pour accompagner la viande froide. — 2. Venue d'un gros bonnet. — 3. Ton. Article. — 4. Fruit d'expériences végétales. — 5. Eclat de rire. Berné. Atone. — 6. Procédé. Court sur le parcours du combattant. — 7. Rit au bureau avec un peu moins de familiarité. Vieille vache. — 8. Préfixe. Résine. — 9. Mettaient le feu aux poudres. — 10. Sans retenue.

SOLUTION DU N° 8

Horizontalement. — I. Inévitable. — II. Naturelles. — III. Eta. Allant. — IV. Guis. Lento. — V. Are. Fisc. — VI. Lampée. Sir. — VII. Ile. Tri. Ob. —VIII. Tinte. Déni. — IX. Este. Série. — X. Ses. Sièges.

Verticalement.— 1. Inégalités. — 2. Naturalisé. — 3. Etaiements. — 4. Vu. Te. — 5. Ira. Fête. — 6. Tellier. Si. — 7. Allés. Idée. — 8. Blancs. Erg. — 9. Lent. Ionie. — 10. Estourbies.

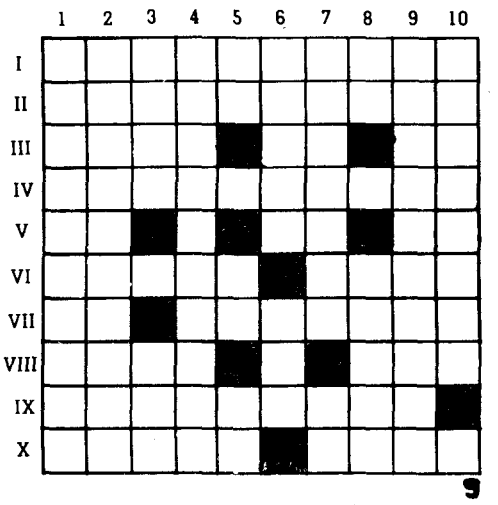

Rat-le-bol

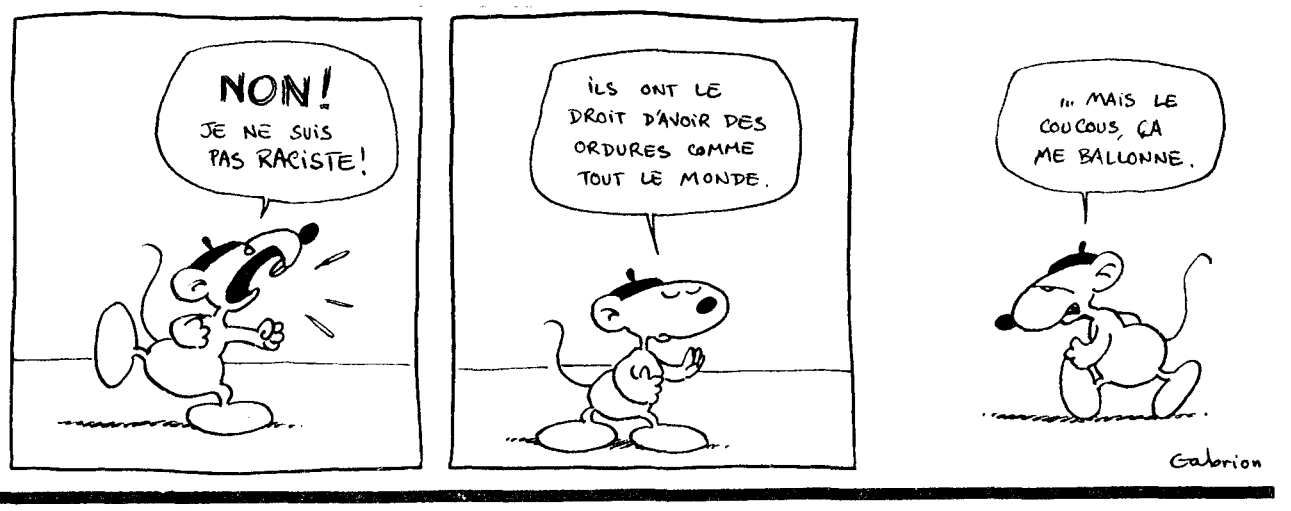

Combat SOCIALISTE

Claude Germon, directeur de la publication.

Claude Gault, rédacteur en chef ; **Ghislaine Toutain, Edouard Bailby, Michel Friedman, Guy de Faramond, Gabrielle Rolin**, chefs de service ; **Jean-François Huchet**, secrétaire général ; **Jean-Jacques Salmon**, secrétariat de rédaction.

Jean-Claude Karsenty, administrateur ; **Patrick du Cheyron**, ventes.
Rédaction : 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris. Tél. 551.97.53.
Publicité : René Lenormand, 10, rue de Solférino, 75007 Paris. Tél. 550.34.35.
Impression : P10, 1, boulevard Ney, 75019 Paris.
Commission paritaire : n° 52224.

FÉDÉRATION DU LIVRE MARQUE SYNDICALE

PRESIDENTIELLE

Syndicats: le ton monte

Même si elles affirment leur indépendance à l'égard des partis politiques, les organisations syndicales ne peuvent échapper au débat lancé par la campagne électorale. Ainsi, l'entretien qu'Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, vient d'accorder au *Matin* — et dans lequel il accuse le Parti socialiste de ne pas avoir de stratégie pour mener le combat dans les entreprises — a suscité de vives réactions dans les milieux politiques et syndicaux. Michel Coffineau, secrétaire national adjoint du PS aux entreprises, apporte aujourd'hui une première réplique. Mais c'est à la CGT, qui réunissait mardi 3 mars sa commission exécutive confédérale, que la réponse a été la plus dure.

«Oui, Edmond Maire, le PS est un parti de changement social»

par Michel COFFINEAU*

DANS sa longue interview au *Matin*, Edmond Maire affirme que les socialistes n'ont pas de stratégie, en ce qui concerne les luttes sociales et les entreprises, et finalement que le Parti socialiste est un parti « *pour l'Etat* » et non pas un parti « *pour la société* ». Je connais bien, depuis longtemps, comme beaucoup d'autres, ces déclarations à l'emporte-pièce d'Edmond Maire, qu'aiment bien les militants CFDT et qui ont des fonctions de régulation interne en même temps que d'expression externe.

La prise du pouvoir d'Etat

Mais la forme importe peu. Plus intéressant est le fond. Edmond Maire et un grand nombre de dirigeants de la CFDT ont lu avec attention le projet socialiste. Qu'est-ce donc que ce projet, sinon l'énoncé des éléments et moyens pour un changement de société ? D'abord une solution immédiate à la crise, au chômage, à l'inflation, au nécessaire redressement économique, mais aussi des moyens de répondre à la crise du travail, aux fantastiques inégalités, à l'aspiration à la dignité et à la responsabilité ; tout cela pour l'ensemble des citoyens, tout en donnant la priorité aux aspirations de la grande masse des travailleurs.

Je n'ai pas entendu de discours très différent à la CFDT, sauf sur les moyens d'y parvenir. La primauté est aux luttes sociales, affirme Edmond Maire. Si cela permet de réduire le chômage, les inégalités, de donner le pouvoir aux travailleurs dans l'entreprise, d'étendre la démocratie à des échéances pas trop lointaines, alors pourquoi pas ?

Mais les militants de la CFDT, avec Edmond Maire, savent bien que les luttes sociales aujourd'hui ne peuvent faire sauter le verrou que constitue la puissance de Giscard et des possédants, non seulement sur l'économie, mais sur l'ensemble de la vie sociale. La prise du pouvoir d'Etat indispensable, possible aujourd'hui, ouvre, en revanche, un champ important de transformations dans l'entreprise comme dans l'ensemble de la société. Que les luttes sociales jouent un rôle indispensable dans ce processus est tout à fait juste si elles s'articulent avec la prise du pouvoir politique et la transformation de l'Etat.

Un débouché aux luttes sociales

En cela le Parti socialiste a une stratégie du point de vue des luttes sociales qui a le mérite d'avoir une vue d'ensemble et d'être réaliste pour la période.

Que les forces socialistes organisées dans l'entreprise soient encore insuffisantes, je ne le nie pas. Qu'il y ait encore des lourdeurs et des incompréhensions au sein de mon parti, je le concède volontiers, tout en regardant positivement le chemin parcouru. Le Parti socialiste, de mon point de vue, est un parti pour la société. S'il ne l'est pas suffisamment aux yeux d'Edmond Maire, celui-ci a-t-il l'intention de l'y aider ? Par l'engagement notamment de militants syndicalistes apportant leur richesse et leur expérience particulière.

Je pense que ce serait plus utile que de conforter un artificiel partage des tâches où le Parti socialiste devrait se soucier uniquement de l'Etat, pendant que la CFDT aurait seule vocation à la transformation sociale. Le mouvement ouvrier a plus à perdre qu'à gagner à une telle situation. Les nombreux militants CFDT que je rencontre dans les sections et groupes d'entreprise me confortent dans l'idée que la stratégie articulée du Parti socialiste est bien comprise. Dans les semaines qui viennent, l'élection de François Mitterrand est décisive pour un débouché des luttes sociales. Peut-on l'oublier ?

Secrétaire national adjoint du PS aux entreprises

Vif débat à la CGT

EDMOND MAIRE et le Parti socialiste ont été au centre des débats de la direction confédérale de la CGT. Les déclarations du secrétaire général de la CFDT devaient, après une journée de discussion, servir de base à une résolution ayant essentiellement pour objet de condamner l'anticommunisme : « *Combattre l'anticommunisme, c'est lutter pour la démocratie et les libertés... Il fut un temps où la CFDT dénonçait, elle aussi, l'anticommunisme. Si elle a changé, c'est précisément parce qu'elle a, depuis lors, renoncé à ses positions de lutte, du fait de son recentrage, pour retourner à ses anciennes positions réformistes de collaboration de classe. L'acharnement d'Edmond Maire à être le porte-parole de l'anticommunisme et de l'anticégétisme est d'abord destiné à cacher ce fait.* » Cette résolution a été adoptée à l'unanimité moins 5 voix contre (Pierre Carassus, Dinah Caudron, Pierre Feuilly, Claude Germon, Janine Parent) et une abstention (Robert Jevodan, fédération des finances).



Quant au Parti socialiste, il a été l'objet des accusations les plus graves, la plus douce étant celle d'avoir pour objectif de maintenir le pouvoir des monopoles. Après de vives altercations où ont été échangés les ministres socialistes de la Libération contre le stalinisme de l'époque, Pierre Feuilly a demandé que s'instaure un débat démocratique sur l'élection présidentielle, sous forme d'assemblées dans les entreprises et de tribunes libres dans *la Vie ouvrière* et *le Peuple*. Proposition rejetée par la majorité.

L'attitude de la direction confédérale en faveur du candidat communiste suscite de plus en plus de réactions dans la CGT, de la part de militants ou même d'organisations attachées à l'indépendance syndicale ; ainsi en est-il de la fédération des finances, de celle des officiers de marine, du syndicat de l'Office national des industries céréalières, de sections du syndicat des impôts, sans parler de 200 militants de Marseille.

A l'issue de la réunion de la commission exécutive, 5 dirigeants de la CGT (Pierre Carassus, Dinah Caudron, Pierre Feuilly, Claude Germon, Janine Parent) ont rendu publique la déclaration suivante.

Déclaration de cinq dirigeants

« Une nouvelle fois, la direction de la CGT a refusé mardi que l'ensemble des militants débatte démocratiquement d'une question pourtant au cœur des discussions des travailleurs, celle de la position de la CGT sur l'élection présidentielle.

» Le XLe Congrès avait décidé que, sur les grands sujets d'actualité concernant les travailleurs, la CGT ouvrirait des tribunes de discussion dans *la Vie ouvrière* et dans *le Peuple*. Qu'est-il advenu de cette décision ? En dehors d'une tribune sur les problèmes du syndicalisme enseignant, la direction de la CGT a systématiquement refusé l'ouverture de telles tribunes. Et cependant des sujets brûlants n'ont pas manqué ces derniers temps : l'unité d'action, l'Afghanistan, la Pologne, le désarmement, les immigrés.

» Ainsi, la direction confédérale tourne le dos à un des aspects les plus novateurs du XLe Congrès, le débat démocratique.

» Parallèlement, depuis des semaines, les dirigeants de la CGT, Georges Séguy et Henri Krasucki en tête, ne manquent pas une occasion de relayer au niveau syndical la campagne du candidat du PCF à l'élection présidentielle : cela a commencé sur le problème des convergences entre le programme de la CGT et celui du candidat communiste ; puis, à peine Georges Marchais avait-il posé la question de la présence des ministres communistes dans un gouvernement à direction socialiste, que Georges Séguy reprenait cette position dans une interview à *Ouest-France*. L'Union régionale d'Ile-de-France est même allée jusqu'à écrire que :

« Les forces syndicales et politiques de la gauche réformiste se prononcent pour une orientation de gestion de la crise conduisant, sous une autre forme, à la poursuite de la politique giscardienne aggravée !... »

» Les vives réactions que provoque cette orientation ne peuvent être réduites à la seule projection du conflit PS-PC dans la CGT. Cela concerne en fait tous les travailleurs.

» En effet, cette confiscation de la principale organisation syndicale française au profit du PCF choque de nombreux travailleurs et militants. Elle est totalement contraire au principe de l'indépendance syndicale par rapport aux partis politiques, pourtant solennellement réaffirmée au XLe congrès.

» Bien que la CGT soit souvent seule à mener la lutte avec les travailleurs, elle connaît une grave chute de ses effectifs. En 1976, la CGT comptait environ 2 400 000 adhérents ; aujourd'hui, guère plus de la moitié. Une telle évolution ne peut seulement s'expliquer par le chômage ou la répression. La direction de la CGT en est comptable.

» Continuer dans cette voie serait mettre en cause le caractère de classe certes, mais aussi de masse — et donc pluraliste — de la CGT. Maintenir cette orientation, c'est rompre avec le XLe Congrès. C'est pourquoi il est urgent de donner la parole aux militants pour empêcher de casser cet outil indispensable aux travailleurs qu'est la CGT et pour préserver son indépendance. »

• **Vendredi 6 mars.** Paul Quilès à Caen : « la politique énergétique ».

De gauche à droite

Un citoyen comme les autres

Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national du Parti socialiste, a déclaré, mardi soir, à Villeneuve-d'Ascq : « *Valéry Giscard d'Estain, en se portant candidat, s'est présenté comme un anti-Mitterrand... Giscard s'est adressé aux Français comme à des amnésiques, comme si son septennat n'avait pas eu lieu.* » Il a ajouté : « *Giscard prétend faire de l'emploi des jeunes l'engagement central de sa campagne. Mais que n'a-t-il agi plus tôt ? Ou bien c'était possible et c'est un incapable, ou bien c'était impossible et c'est un démagogue... Giscard candidat se veut citoyen et non président. Allons plus loin et comblons ses vœux en en faisant, le 10 mai, un citoyen comme les autres.* »

La « lettre à la presse » pour les journalistes

Combat socialiste salue la naissance de *la Lettre à la presse* réalisée par l'équipe de notre camarade Georges Fillioud, et destinée aux journalistes pendant la période électorale. Elle paraîtra le mardi et le jeudi, jusqu'au 15 mars, puis chaque jour.

Dans le premier numéro paru mardi, François Mitterrand s'adresse aux journalistes et affirme : « *Les socialistes défendent le droit à l'information, l'une des libertés les plus précieuses, et aujourd'hui parmi celles qui sont les plus menacées.* » Il ajoute : « *Les journalistes se battent chaque jour, dans un milieu souvent hostile où le rapport de force n'est pas en leur faveur, pour la dignité de leur profession et de leur conscience. Ce combat est aussi le nôtre. Les prochaines semaines seront à bien des égards décisives, et chacun peut, là où il se trouve et avec les moyens dont il dispose, contribuer à permettre aux Français de s'exprimer, le moment venu, en toute liberté.* »

« Que d'ombres, que d'ombres ! »

Commentant la déclaration de la candidature de Valéry Giscard d'Estaing, Michel Debré a estimé mardi, à Nancy, que « *derrière un discours apparemment brillant il n'y a que la politique des bras croisés* ». Le candidat gaulliste a ajouté : « *Que d'ombres, que d'ombres, derrière un taux excessif de chômage, d'inflation, de hausse des prix, derrière le renoncement extérieur de la France !* »

Le candidat socialiste passe deux jours en Allemagne

Brandt et Mitterrand réunis pour un anniversaire

FRANÇOIS MITTERRAND va interrompre, pendant deux jours, ses activités de candidat pour répondre à une invitation de son ami Willy Brandt. En juillet 1980, le président du SPD l'avait invité à venir célébrer, avec lui, le quarantième anniversaire d'un événement qui compta dans la vie de François Mitterrand : sa première évasion.

Alors premier secrétaire du PS, il avait accepté cette invitation : il n'était pas, à ce moment, candidat à l'élection présidentielle ; il a tenu à honorer cette promesse aujourd'hui, parce qu'il sait ce qu'est l'amitié. Il s'agit donc d'un voyage privé, même si les journalistes allemands et français lui donnent un caractère plus public.

La grande porte du camp

Avec Willy Brandt, François Mitterrand refera mais cette fois en voiture, le chemin qui l'avait conduit si près de la liberté. Il avait alors vingt-quatre ans. Prisonnier au camp 9 C près de Weimar, en Thuringe, il n'avait qu'une idée : s'évader. Il lui fallait, pour cela, un plan d'évasion, une carte et des soutiens. Le plan, il va le trouver... dans la bibliothèque du camp, dans un ouvrage intitulé *Mes évasions* et écrit par un combattant de la Grande Guerre, le comte d'Haussonville.

L'auteur donne de précieux conseils : voyager obligatoirement la nuit, ne parler à personne et tenter de rejoindre la Suisse par la boucle de Schaffouse, près des chutes du Rhin.

Son plan, François Mitterrand met quatre mois à l'établir à partir de cartes murales devant lesquelles il passe furtivement et dont, chaque jour, il recopie une parcelle.

Les soutiens, il les trouve auprès de ses amis prisonniers. Ils l'aident à fabriquer des habits civils et ce sont eux qui, à leurs risques et périls, couvriront la double évasion.

François Mitterrand, en effet, ne part pas seul, ce 3 mars 1941. L'accompagne un prêtre, l'abbé Leclerc, qui deviendra curé dans l'Allier. L'aventure durera vingt-deux jours, dont quinze sous la neige et la pluie. Les évadés n'ont qu'une couverture pour deux et ils ont emporté une ration de douze biscuits et de deux morceaux de sucre par jour.

Au dix-neuvième jour, il n'y a plus de nourriture. Mais la Suisse est proche. Ils marchent trois nuits encore, mais la carte, si laborieusement fabriquée, comporte trop d'incertitudes : les deux évadés passent deux fois au même endroit... et se font repérer. Ils sont à Egesheim, à moins de vingt-cinq kilomètres de la frontière suisse.

Arrêtés, ils feront un mois de cellule. François Mitterrand sera transféré près de Kassel (Hesse). Il s'en évadera le 28 novembre 1941 et ne sera repris qu'à Metz, sur dénonciation de la patronne de l'hôtel où il avait trouvé refuge.

Il est donc, à nouveau, repris mais ce n'est pas pour longtemps : quatorze mois plus tard, il saisira la première occasion offerte pour s'échapper à nouveau en passant tout simplement par la grande porte du camp. Cette évasion-là aura pas été préparée : elle réussira. Enfin libre, François Mitterrand entrera dans la Résistance.

Trois questions à Jacques Ribs *

«Les rapatriés attendent toujours»

— Jacques Chirac, la semaine dernière, à Aix-en-Provence, a fait une déclaration sur les problèmes des rapatriés et les solutions qu'il préconise. Qu'en pensez-vous ?

— Les rapatriés se rappellent encore le jeune secrétaire d'Etat aux Finances sous Giscard d'Estaing, ministre des Finances, et Chaban-Delmas, premier ministre, montant avec ardeur au créneau dans le débat parlementaire pour relayer ses deux aînés et expliquer la nécessité de voter la loi de 1970, dénommée par les rapatriés « la loi scélérate », et l'impossibilité de faire plus pour les rapatriés dans une conjoncture économique beaucoup plus favorable qu'aujourd'hui.

La période pendant laquelle Jacques Chirac a été premier ministre fut l'une des plus négatives pour les rapatriés, dont toutes les revendications se sont brisées sur les murs de Matignon. Il prétend aujourd'hui, bien sûr, que tout est de la faute de Giscard, qui l'aurait empêché de manifester l'intérêt (bien caché) qu'il portait aux rapatriés !

Les propositions du candidat Chirac ne consistent qu'en des améliorations ponctuelles de la loi du 2 janvier 1978, votée par le RPR et dont les bases mêmes sont à rejeter.

Jacques Chirac ne va pas au-delà des modestes amendements proposés au Sénat lors de la discussion budgétaire de 1980 et refusés par le gouvernement, et qui ont entraîné, fait exceptionnel, le rejet par le Sénat du budget des rapatriés. Il fait beaucoup de bruit pour peu de choses.

— Où en est le problème des rapatriés en 1981 ?

— Face à l'autosatisfaction de Jacques Dominati, secrétaire d'Etat aux Rapatriés, qui déclare : « *Jusqu'à présent les engagements du gouvernement ont été tenus* », il faut opposer le communiqué commun à toutes les associations de rapatriés, rendu public fin 1980.

Dans ce communiqué, les associations, constatant que la loi du 2 janvier 1978 a « *été adoptée par la procédure du vote bloqué sans participation des rapatriés ni des parlementaires* », que de « *menues concessions ont été proposées par le Conseil des ministres les 4 juin et 8 octobre 1980 et entérinées par l'Assemblée nationale, de nouveau par la procédure du vote bloqué* », et que « *les promesses faites en 1974 par le candidat élu à la présidence de la République n'ont pas été tenues* », décident de se constituer en front commun unitaire pour obtenir la reconnaissance de leurs droits. Il est donc évident que les rapatriés attendent toujours que leur problème soit résolu.



Des promesses non tenues.

— Que propose le Parti socialiste ?

— Il est temps de rappeler que seuls François Mitterrand et les socialistes n'ont jamais varié dans cette affaire, considérant qu'il s'agissait, en dehors de l'opinion que chacun avait pu avoir au moment des événements d'Algérie, d'un problème fondamental de solidarité nationale, tout à fait semblable à celui, après la guerre de 1939-1945, de la loi sur les dommages de guerre.

C'est dans cet esprit que François Mitterrand a, dès 1965, déposé une proposition de loi d'indemnisation s'inspirant de celle sur les dommages de guerre.

Le 2 décembre 1977, le groupe socialiste de l'Assemblée a rédigé une proposition de loi visant à résoudre non seulement le problème de l'indemnisation, mais toutes les questions mettant encore un obstacle à la réinsertion des musulmans et non-musulmans dans la communauté nationale.

Les socialistes demandent l'indemnisation immédiate, jusqu'à 2 millions de francs par ménage, avec réinvestissement dans les secteurs les plus dynamiques de l'économie nationale, conformément au Plan. Les rapatriés participeront ainsi à la relance de l'économie, et assureront de la sorte leur réintégration morale et économique dans la collectivité nationale.

Ces propositions feront l'objet d'une concertation avec les associations de rapatriés.

Propos recueillis par Colette PARIS

* *Rapporteur spécial du Parti socialiste pour les rapatriés.*

Les dates clés de la campagne présidentielle

C'est le **5 mars** *que les élus habilités à parrainer un candidat à l'élection présidentielle reçoivent les formulaires. Quelque trente-huit mille six cents formulaires sont ainsi envoyés aux députés, aux sénateurs, aux conseillers généraux et aux maires, aux membres du Conseil de Paris et à ceux des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer. Ils ne pourront signer qu'une seule feuille qu'ils devront renvoyer au Conseil constitutionnel avant le mardi 7 avril à minuit.*

Le **18 avril**, *au plus tard, le nom et la qualité des cinq cents signataires de chaque candidat seront publiés au* Journal officiel.

Le **10 avril**, *la liste définitive des candidats sera, elle aussi, publiée au* Journal officiel. *C'est à cette date que débutera la campagne officielle, pour se terminer le vendredi 24 avril.*

Dimanche **26 avril** *: premier tour de l'élection présidentielle.*

Du vendredi **1er mai** *au vendredi* **8 mai** *minuit : déroulement de la campagne du second tour.*

Dimanche **10 mai** *: second tour de l'élection.*

Dimanche **24 mai** *enfin : expiration des pouvoirs du président sortant.*

François Mitterrand le 16 mars à *Cartes sur table*

François Mitterrand participera à sa première grande émission télévisée de la campagne présidentielle, à Antenne 2. Jacques Chirac le suivra le 9 mars.

•Sondage *Figaro*-Sofres sur le septennat. Giscard d'Estaing n'a pas fait adopter assez de réformes, mais il a maintenu l'autorité de l'Etat. C'est du moins ce qu'affirme un sondage *Figaro*-Sofres.

Les deux réformes les plus marquantes sont parmi celles que la gauche a votées, soit la simplification de la procédure de divorce (78 %) et la libéralisation de l'avortement (66 %). Chômage, inflation, fonctionnement de l'économie reçoivent par contre un zéro pointé.

Le MJS : quatre mots d'ordre

Le MJS a réuni son conseil national, le week-end dernier. Il a fait le point de l'action du septennat pour la jeunesse : le bilan du pouvoir tient en quatre mots : chômage, marginalisation, exclusion, répression. Le Mouvement de la jeunesse socialiste va donc lancer sa campagne.

Spécial P.S.

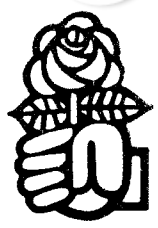

Débats et colloques

• **Jeudi 5 mars.** « Entretiens du jeudi » : les invités sont Jacques Attali, membre du comité directeur ; Pierre Bérégovoy, secrétaire national aux relations extérieures - 10, rue de Solférino.

• **Jeudi 12 mars.** « Entretiens du jeudi » : avec le professeur Léon Schwartzenberg et Marcel Debarge, secrétaire aux collectivités locales.

Rubriques diverses

• **Samedi 7 mars.** « Libre expression » sur France Inter (9 h) : le Parti socialiste.

• Santé et Socialisme organise son Ve colloque le **samedi 7 mars**, de 14 h à 18 h, et le **dimanche 8 mars**, de 10 h à 18 h, dans les salles du 32-34 avenue Reille, 75014 Paris.

Réunions publiques

• **Vendredi 6 mars.** Claude Estier à Boran-sur-Oise.

• **Samedi 7 mars.** Alain Bombard à Cherbourg ; Edith Cresson dans la Vienne ; François Mitterrand à Beauvais : grand rassemblement régional à 17 h 30.

Désintoxiquer la Sécurité sociale

3 Le prix de la santé

Dans ses premiers articles, Alain Ecouves expliquait pourquoi le déficit de la Sécurité sociale n'est pas aussi dramatique que le soutient le gouvernement, et dénonçait les inégalités des cotisations et des prestations.

Il indique ici les véritables causes du déficit : les structures démographiques et la priorité accordée par chacun — à juste titre — à sa santé, dont le coût ne cesse d'augmenter en raison des extraordinaires progrès de la médecine. L'auteur s'attaque enfin à l'escamotage des problèmes qui consiste, par exemple, à réduire le déficit d'une caisse (retraite, maladie) par l'excédent de l'autre (allocations familiales), au lieu de pratiquer une véritable politique familiale digne de ce nom.

LES assurés sociaux devront-il cesser d'exiger une protection sociale à la hauteur de leurs besoins pour se contenter de celle que leur offre la politique gouvernementale ? Les multiples déclarations de Raymond Barre, de Jacques Barrot et de Jean Farge sur la Sécurité sociale conduisent à se poser la question. Leur politique s'articule sur deux axiomes : d'abord, il n'y a pas de salut pour la Sécurité sociale en dehors d'une indexation de ses dépenses sur le PIB ; ensuite, les usagers, et en particulier les salariés, sont responsables du « déficit » de la Sécurité sociale. Il faut donc les « responsabiliser ».

Sur le premier point, en dépit de la politique menée depuis deux ans, la commission des comptes de la Sécurité sociale, instaurée par Simone Veil en 1978, note ainsi : « *Les dépenses nettes de la Sécurité sociale représentent 21,1 % en 1979, 21,3 % du produit intérieur brut marchand en 1980 et 21,7 % en 1981. Selon les prévisions, elles continuent donc encore de croître en 1980 et en 1981 comme en 1979, à un rythme supérieur à celui de la richesse nationale.* »

Sur le second, même échec. Grâce aux réactions syndicale et mutualiste, le gouvernement a dû reculer sur le ticket modérateur d'ordre public et sur le projet de loi Berger.

Est-ce à dire que le pouvoir a eu des ambitions démesurées ?

Il paraît que « tant qu'on a la santé », on n'est pas tout à fait à plaindre. Ce n'est pas seulement une boutade. C'est un sentiment largement répandu dans toutes les couches de la population, notamment chez les plus défavorisées. Il explique aussi que l'on puisse cantonner les dépenses de santé dans des schémas rigides.

Si Raymond Barre s'était donné la peine de regarder les chiffres de ses propres experts — et mêmes ceux des élus de la majorité —, il aurait pu le constater. Car les vraies causes du « déficit » de la Sécurité sociale ne sont pas liées à cette gabegie à laquelle on s'efforce de faire croire. Les vraies causes sont au nombre de deux.

La première est d'ordre démographique. En 1945, les personnes âgées représentaient 11 % de la population. En 1978, 13,6 %. Et, parmi elles, on note une augmentation plus nette encore des « grands vieillards ». Un cinquième du total des dépenses de santé leur est consacré. Qui pourrait soutenir que cette part-là peut être réduite ?

La seconde tient à cette priorité accordée par chacun à la santé. Elle se manifeste d'abord par un recours plus fréquent à l'hôpital (38 % des dépenses de santé en 1968, 54 % en 1978). La Sécurité sociale avait permis d'estomper l'une des inégalité les plus terribles : celle devant la maladie. Or le progrès technique coûte cher : 1 milliard de francs pur les 8 000 personnes traitées par rein artificiel ; 2,4 milliards pour les quelque 3 500 lits de réanimation pour état grave.

Mais on aurait tort de faire de l'assurance maladie la cause de tout les maux de la Sécurité sociale. Ce bouc émissaire permet de passer sous silence un problème de fond grave et des pratiques qui ne sont pas vraiment honnêtes.

Des problèmes escamotés

Le problème de fond est celui de la démogarphie. Il concerne certes le régime maladie pour les implications du vieillissement de la population, mais aussi — et surtout — le régime retraite. En 1960, on dénombrait en moyenne 4,6 cotisants pour 1 retraité. Cette année, le rapport est de l'ordre de 3 à 1. La situation va sans doute se stabiliser jusqu'en 1985. Mais, dans cinq ans, le nombre des départs bondira de 339 000 en 1981 et 216 000 en 1982 à 574 000 en 1986. Or le déficit cumulé de la caisse d'assurance vieillesse, pour les quatre dernières années, a été de 9,4 milliards (contre 900 millions pour l'assurance maladie).

Jusqu'à présent, plutôt que de s'attaquer au problème du financement des retraites, le pouvoir a recouru à de véritables détournements de fonds. L'exemple de l'assurance veuvage cité précédemment montre assez bien quelle est la méthode suivie : on instaure une prestation et on crée un moyen de financement. Mais, quand les experts y regardent de plus près, ils constatent que les recetes provoquées par cette cotisation nouvelle sont sans commune mesure avec les dépenses.

Mais l'assurance veuvage, ce n'est pas que du bricolage : 700 000 millions de francs de rentrée pour 92 millions de dépenses ! En revanche, pour les allocations familiales, le gouvernement opère sur une grande échelle. Depuis des années, les « allocs » sont excédentaires. Et pour cause : la politique familiale du gouvernement est dérisoire. On découvre ainsi, dans le rapport présenté par Evelyne Sullerot au Conseil économique et social sur la démographie, que la part des allocations familiales proprement dites et de l'allocation de salaire unique par enfant bénéficiaire est passée de 21,8 % du PNB par habitant en 1949 à 9 % en 1972 et à 5,4 % en 1976. C'est sans doute pourquoi Raymond Barre se garde bien de parler d'indexation sur la richesse nationale à propos des allocations familiales.

Des excédents

En conséquence, malgré la baisse des cotisations, la caisse d'allocations familiales enregistre chaque année des excédents impressionnants (1,5 milliard en 1979 ; 3,64 en 1976 ; 3,35 en 1977 ; 2,7 en 1978 ; 1,2 en 1979 ; 1,4 en 1980). Mais ce pactole ne sert pas à financer une politique familiale dynamique. Il est utilisé pour combler le trou des autres caisses.

Des artifices

Toute la politique sociale du gouvernement est résumée dans cet exemple. On escamote les problèmes. On n'hésite pas, pour cela, à recourir à des artifices qui vaudraient à n'importe quel particulier de se retrouver devant la justice. Et on ne les aborde de front que si tous ces expédients échouent.

Au-delà de ces mesquineries, le pouvoir s'est toujours efforcé de fermer les yeux devant le problème de fond que constitue le financement de la protection sociale par les salaires. Il faudra bien un jour ouvrir ce dossier que Raymond Barre a fait clore sans beaucoup d'égards pour ceux qui le lui présentaient.

FIN

Alain ECOUVES

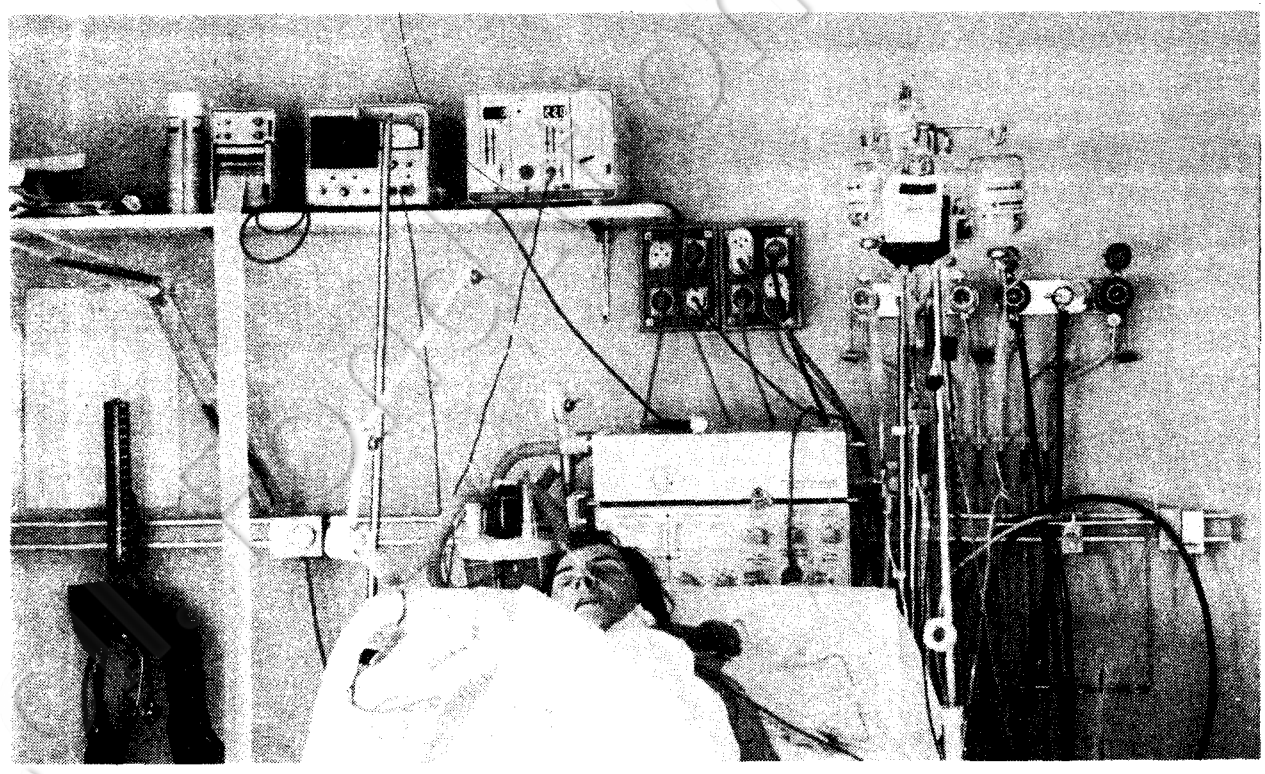

L'hôpital représentait 54 % des dépenses de santé en 1978. (Photo Frédéric Pitchal)

La révolte des «Lama»

A Valdoie (Territoire de Belfort), 5 000 habitants, personne ne s'attendait que la direction de la bonneterie Lama (21 millions de chiffre d'affaires en 1980, soit 15 % du groupe Koechlin dont elle est l'une des filiales) annonce de graves difficultés de trésorerie. Le vendredi 13 février, les 166 salariés de l'entreprise (à 80 % des femmes) avaient reçu leur bulletin de salaire du mois. Le lundi suivant, ils apprenaient par le Crédit lyonnais que leur compte n'avait pas été approvisionné, mais que cette banque acceptait d'avancer à chacun la somme correspondant à sa paye si en contrepartie chaque employé lui signait une subrogation.

La liquidation de Lama était-elle déjà décidée pour favoriser une restructuration du groupe ? Des indices permettent aujourd'hui d'avancer une telle hypothèse.

Ainsi, de 600 000 F en 1978, le compte TSFE (travaux, services, fournitures, entretien) était passé à 5 260 000 F en 1980. Une multiplication par dix alors que, dans le même temps, le chiffre d'affaires de l'entreprise n'avait augmenté que de 37 %.

Et certains d'avancer le nom de la Tunisie, où Jean-Claude Seyrig, le PDG de Lama, aurait exporté ses capitaux. Air connu : dans les pays du tiers monde, salaires et charges sociales moins élevés permettent de plus grands profits.

Jean-Pierre Chevènement, député de la circonscription, a d'ailleurs écrit au ministre des Armées pour lui demander que soient examinées avec bienveillance les propositions formulées par l'entreprise, concernant un marché de 85 000 survêtements qui amènerait six mois de travail de plus aux « Lama ».

Pour les grévistes et la CGT, la bonneterie Lama est viable comme semble l'indiquer les commandes qu'elle continue à recevoir depuis le début du conflit et malgré celui-ci.

A l'heure actuelle, aucune réunion du comité d'entreprise n'a abouti à un accord minimal. A chaque fois, le PDG a rejeté les propositions de la CGT.

Le dépôt de bilan est intervenu le 26 février. Ce jour-là, une délégation des ouvrières allait occuper deux heures durant l'agence belfortaine du Crédit lyonnais, pour tenter d'y obtenir le déblocage de leur paye. En pure perte, encore une fois, car les forces de police les en ont bien vite expulsées.

Les Lama ne sont pas seuls. Ils ont reçu à ce jour le soutien matériel et financier de la plupart des organisations politiques et syndicales de gauche (notamment PC, PS, CGT, CFDT, SNES) du département.

Lundi après-midi, après avoir rencontré les grévistes, en compagnie d'Odile Chevillot, de Denis Grevillot et de Jackie Drouet, Jean-Pierre Chevènement a écrit à nouveau au préfet pour lui demander d'organiser une table ronde avec la participation des représentants du PDG, des syndicats et des élus.

Alain GOGUEY



Les «Dalton» préparent un nouveau coup

LA crise textile dans les Vosges s'amplifie. Dès jeudi dernier, la fédération CFDT Hacuitex avait tiré la sonnette d'alarme : un plan de redressement était en cours chez Boussac-Saint-Frères (BSF), filiale du groupe Agache-Willot (voir *Combat socialiste* du 27 février).

Chez les « Dalton » du textile, l'heure est en effet à peaufiner le plan de préretraites qui sera présenté le 12 mars devant le comité d'entreprise de BSF. Une seconde réunion est prévue pour le 2 avril.

Le plan des frères Willot porterait sur un millier de départs en préretraite dans le textile et la confection, et concernerait essentiellement leurs usines des Vosges et du Nord.

De leur côté, les organisations syndicales craignent que le plan des Willot ne se traduise, à plus ou moins longue échéance, par la mise en préretraite d'au moins deux mille personnes dans l'ensemble des usines du groupe.

Dans les Vosges, les tissages du Rond-Pré à Rambervillers et la filature de Vincey seraient parmi les principales usines touchées.

La CGT-Métaux réclame dix-sept nationalisations

LA fédération des travailleurs de la métallurgie CGT a présenté mardi au cours d'une conférence de presse ses « positions et exigences sur les nationalisations démocratiques », considérées comme une des conditions essentielles du changement de la politique économique et sociale française.

Présentant le document, André Sainjon, secrétaire général, devait rappeler l'importance des différentes branches de la métallurgie, qui regroupent 2,5 millions de salariés et représentent un total de 40 % de l'économie française. Soulignant le caractère d'actualité de ces propositions « en rupture radicale » avec l'orientation politique actuelle, Jean-Claude Thénard, secrétaire de la fédération, a indiqué qu'elles concernaient huit secteurs clés de la métallurgie, les dix-sept grands groupes industriels et financiers dominant ce secteur ainsi que leurs filiales.

Pour la CGT, il s'agit de nationaliser intégralement la sidérurgie; l'industrie électronucléaire; les grands équipements de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique, de l'industrie aéronautique et spatiale; des fabriques d'armements, et la construction automobile.

Par rapport au programme de la CGT adopté lors de son XXXe congrès de novembre 1979, le document prévoit une extension des nationalisations des groupes dominants de la production des métaux non ferreux, compte tenu de l'importance statégique de ce secteur, relié aux industries des composants, et pour garantir la sécurité des approvisionnements (tributaires du marché international et de la spéculation).

Les groupes « nationalisables » sont : Nord-Est, Marine Wendel, Empain-Schneider, Pechiney-Ugine-Kuhlman, Imetal, Compagnie Générale d'Electricité, Thomson-Brandt, CII-Honeywell-Bull, IBM-France, Philips-France, ITT-France, Matra, Dassault, Peugeot SA, Fives-Cail-Babcock, Air Liquide, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, et concernent 1,23 million de travailleurs.

Quand la prospérité engendre le chômage

Les salariés de la Compagnie des signaux dénoncent la restructuration de l'entreprise, soit 223 licenciements

DEUX cent vingt-trois licenciements dans une compagnie apparemment prospère, c'est de la restructuration, dénonce l'intersyndicale CGT-CFDT, de la CSEE. Sur la liste noire, 88 salariés de l'établissement de Brest, 27 du centre de Lorient, 40 de ceux d'Angers et de Nantes. Des établissements qui travaillent surtout pour les PTT, à l'installation de leur réseau.

Tous ces centres constituent la « branche entreprise » de la CSEE, spécialisée dans les travaux publics. Une branche qui réalise aujourd'hui 60 % du chiffre d'affaires de la CSEE. L'autre branche, la « branche industrielle », s'occupe, elle, des produits de haute technologie.

L'intersyndicale accuse la CSEE de liquider ses chantiers pour ne garder que ses activités les plus juteuses. *« Monter des pylônes,* explique ce délégué, *ce n'est pas bien rentable. Il vaut mieux équiper le plateau d'Albion. »*

En majorant ses devis plus que ne l'exigeait l'inflation, la compagnie, dénonce encore l'intersyndicale, se serait mise de son propre fait en situation de refuser les marchés des PTT.

De son côté, la direction explique : *« Nous avons répondu à 52 appels d'offre sur la région de Brest. Nous avons essuyé 52 refus. Parce que les PTT,* poursuit-elle, *confient aujourd'hui l'installation de leur réseau aux sociétés locales, moins chères évidemment, parce que plus souples, qui rassemblent des agriculteurs sur le plan local loua pour la circonstance le matériel approprié. »*

De l'Andromate...

Tout ce champ d'activité de la CSEE cadre mal avec son image d'entreprise de pointe en matière de technologie. *L'Andromate,* super-robot industriel, c'est la Compagnie des signaux. Comme l'installation d'énergie, de conditionnement d'air et de commande-contrôle de l'ensemble des silos de la force de dissuasion nucléaire, sur le plateau d'Albion.

Autant de secteurs qui font appel à une main-d'œuvre qualifiée. 40 % du chiffre d'affaires de la compagnie est réalisé par cette « branche industrielle ». Et la direction ne cache pas qu'elle entend dans les années qui viennent *« s'orienter vers un rééquilibrage »* entre la « branche entreprise » à faible valeur ajoutée, grevée par les frais de main-d'œuvre, et ses activités plus sophistiquées et, pour certaines, encore embryonnaires.

« Difficile, dans ces conditions, explique la direction, *de reconvertir d'une activité dans l'autre notre personnel. Il y aurait néanmoins 40 reclassements effectifs sur les 223 licenciements annoncés. »*

Dans un tract distribué mardi, le PS dénonce avec ces licenciements *« la première charrette d'une restructuration qui va toucher à terme toute l'entreprise ».* Ce que l'on dément formellement à la direction.

Notons encore que la CSEE a connu en 1980 une croissance de 28 % de son chiffre d'affaires, et dégagé un bénéfice de 1 million de francs pour les six premiers mois de l'année. Et, ajoute-t-on à la direction, *« c'est la première fois depuis sept ans que notre compagnie n'avait pas dégagé de bénéfices aussi substantiels ».*

C. M.

Le combat sur le terrain

Depuis le 23 février, une cinquantaine de salariés de la CSEE (Compagnie des signaux d'entreprise électrique) occupent le centre de recherche de leur entreprise à Orsay, dans la grande banlieue parisienne. Ils veulent s'opposer ainsi aux 223 licenciements annoncés le 21 janvier par la direction au comité central d'entreprise.

Venus pour la plupart des Etablissements de l'Ouest, les salariés, qui vivent actuellement dans le hall du centre d'Orsay, étaient « montés » à Paris pour demander des explications à Henri Henri, le PDG d'une compagnie qui emploie 5 700 personnes.

Dans le périmètre d'Orsay, les soutiens ont afflué. Aides matérielles de la mairie socialiste des Ulis, démarches en tout genre...

Parce que les occupants craignent d'être expulsés, les groupes socialiste et communiste du conseil général de l'Essonne ont fait une démarche auprès du préfet. Pierre Noé, sénateur socialiste de l'Essonne, est intervenu auprès du ministère des PTT pour qu'il revoie ses marchés.

176 licenciements chez Clémançon

Cent cinquante licenciements annoncés le matin du 3 mars, cent soixante-seize l'après-midi. Chez Clémançon, entreprise parisienne d'installation électrique en bâtiment et de matériel électrique, les suppressions d'emplois progressent à la vitesse grand V et illustrent une nouvelle fois la passivité des pouvoirs publics à s'opposer à la politique de désindustrialisation de la capitale.

DEPUIS l'admission de leur entreprise au bénéfice de suspension provisoire des poursuites, le 9 décembre 1980, les douze cents salariés de Clémançon savaient que le démantèlement de leur groupe allait s'accélérer. Les quatre-vingt trois licenciements prononcés en juin dernier avaient déjà été un premier coup de semonce.

Certes, depuis 1979, les difficultés de l'entreprise allaient grandissant. Mais, soulignent les organisations syndicales CGT et CFDT de l'entreprise, *« la volonté délibérée de la direction de mettre un frein à certains chantiers y était pour beaucoup ».* Et c'est en vain que l'intersyndicale multipliait ses démarches auprès du PDG de Clémançon, M. Mechelynck, pour obtenir des précisions sur le plan de redressement de la société.

La vente des divisions « entreprise » et « industrie » de Clémançon était souvent évoquée sans qu'apparemment l'avenir des deux filiales MAF et Octopus (quatre cent soixante-trois salariés) soit l'objet de trop de souci. Dans les esprits, la date du 9 mars prochain apparaissait comme celle, fatidique, du dépôt de bilan de Clémançon. Aussi, dès janvier, les délégués CGT et CFDT de l'entreprise avaient-ils saisi Edwige Avice (député communiste du XIVe arrondissement) et Lucien Villa (député communiste du XXe arrondissement) de leurs problèmes.

Mardi matin 3 mars, date de réunion du comité central d'établissement, l'intersyndicale avait appelé tous les salariés à la mobilisation. Les deux députés, accompagnés de Jean-Pierre Welterlin, conseiller socialiste de Paris, étaient présents aux côtés des salariés devant les portes de l'usine, que la direction avait refusé d'ouvrir. Après une discussion un peu vive, la direction accepta de recevoir une délégation comprenant les élus, les responsables syndicaux ainsi que quelques membres du personnel, auxquels M. Mechelynck annonça cent cinquante licenciements.

L'après-midi, à la réunion du comité central d'établissement, ce n'est plus cent cinquante licenciements qui étaient annoncés, mais cent soixante-seize (soixante-cinq à la division « entreprise », cinquante-six à la division « industrie », vingt-cinq au siège et trente en province). Bien qu'aucune précision n'ait été apportée, la filiale Octopus serait vendue à la société Mors Jean et Bouchon, et la filiale MAF serait reprise par son actuel directeur.

« Petit à petit, souligne l'intersyndicale, *Mechelynck se dirige vers un démantèlement complet de son entreprise. »* L'actionnaire principal, la société belge SOFINA, vendrait les immeubles de la rue Lamartine et de la cité Fénelon à Paris. Une belle opération immobilière en perspective, à laquelle la mairie de Paris semble indifférente, et qui illustre la désindustrialisation croissante de la capitale.

J.-P. G.

CARAÏBES

Nouvelle préoccupation pour les stratèges du Pentagone

Plus de soixante-dix raffineries de pétrole dans les Caraïbes

Avec une capacité de raffinage de douze millions de barils par jour, la mer des Caraïbes est devenue une région stratégique de première importance.

LA saison touristique bat actuellement son plein dans les Caraïbes. Comme chaque année, de décembre à avril, des centaines de milliers d'Américains profitent de la belle saison pour s'éparpiller sur les plages de sable fin, bordées de cocotiers. Punch, soleil et calypsos — trois mots magiques qui font de cette mer chaude, presque aussi vaste que la Méditerranée, le paradis des vacanciers.

Pourtant, avec ses milliers d'îles et d'îlots échelonnés entre les Etats-Unis et le Venezuela, la mer des Caraïbes n'est pas seulement un des hauts lieux du tourisme. Elle est devenue, au cours des dernières années, la deuxième région du monde, après le golfe Persique, quant au nombre des raffineries. Le quart du pétrole importe des pays arabes par les Etats-Unis y est traité. C'est dire l'importance de cette région pour les stratèges du Pentagone.

Au total, plus de soixante-dix raffineries, susceptibles de traiter douze millions de barils par jour, sont installées sur le pourtour de la mer des Caraïbes. Les quatre principales du continent américain sont situées au Venezuela et dans les Antilles hollandaises (îles de Curaçao et Bonaire). Ensemble, elles ont une capacité de raffinage supérieure à deux millions de barils par jour. Mais, c'est dans l'archipel des Bahamas que se trouve la deuxième raffinerie du monde, après celle d'Abadan, en Iran. Depuis que le Mexique a découvert de formidables réserves de pétrole, à l'est de son territoire, qui lui permettront d'être bientôt un des principaux producteurs mondiaux, de nouvelles raffineries viendront s'ajouter à celles qui existent déjà.

Pour alimenter ces raffineries, des tankers sillonnent en permanence les Caraïbes. Un sur quatre jauge plus de cent mille tonnes. Outre les risques d'accident, qui menacent les plages touristiques, mettant en péril l'économie de nombreuses petites îles, les millions de barils de pétrole emmagasinés ont une importance vitale pour les Etats-Unis. De là, une des raisons de la politique agressive de Ronald Reagan, qui entend maintenir à tout prix la présence américaine dans cette partie du monde. Elle s'appuie sur un dispositif militaire dont les piliers essentiels sont la base de Guantánamo, en territoire cubain, les bases aéronavales de Porto Rico et des îles Vierges et, enfin, les bases situées de part et d'autre du canal de Panama.

Zone d'interventions fréquentes des « marines », depuis le début du siècle, la mer des Caraïbes est devenue ainsi une des mers les plus chaudes du monde. A cause du pétrole.

Edouard BAILBY



Urho Kekkonen est favorable à une zone dénucléarisée englobant tous les pays nordiques. (Photo Keystone).

Deux ans et demi après le coup d'Etat

La Mauritanie reste instable

Olivier Stirn, le secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, s'est rendu au début de la semaine en Mauritanie. Un pays qui reste, vingt ans après son indépendance, fragile économiquement, ethniquement et surtout politiquement

LORS de la naissance du nouvel Etat, beaucoup de mauvaises fées lui prédisaient une vie courte. Jouissant de peu de ressources, divisée entre Noirs et Maures — ceux-ci détenant le pouvoir —, revendiquée par le Maroc, la Mauritanie passait pour un Etat non viable. Cependant, elle connut la stabilité jusqu'en juillet 1978, date du renversement du premier président, Moktar Ould Daddah.

C'est le conflit du Sahara qui est à l'origine de la chute de Ould Baddah. L'ancien président avait, en effet, tenté d'annexer la partie méridionale du Sahara, en s'entendant avec le Maroc qui s'appropriait la partie septentrionale. Mais, très vite, il devint patent que la Mauritanie n'avait pas les moyens de son ambition. Disposant d'une armée peu nombreuse, mal équipée, et surtout peu motivée, elle était incapable de faire face aux sévères coups de boutoir du Front Polisario. Incapable de défendre sa conquête et menacée de désagrégation, la Mauritanie était mûre pour un renversement de régime. C'est ce qui se passa le 10 juillet 1978 : ce jour-là, l'armée prit le pouvoir... pour mettre fin à la guerre.

A l'actif des militaires, la paix. Le 5 août 1979, ceux-ci ont signé avec le Polisario un accord déclarant la neutralité mauritanienne dans le conflit du Sahara.

Au passif, la dégradation de l'économie, l'exaspération du conflit ethnique, et des luttes de tendances au sommet de l'Etat. En effet, les révolutions de palais n'ont pas cessé depuis 1978. Au sein de la junte au pouvoir, on compte notamment une fraction prolibyenne et une autre fraction, proirakienne...

C'est dans ce contexte, qu'est intervenue, le 15 décembre dernier, l'annonce par le président Haidalla d'un changement de Constitution permettant aux civils un retour au pouvoir. C'est d'ailleurs un civil, Ahmed Bneijara, qui dirige le gouvernement depuis cette date.

Cependant, le temps de la stabilité n'est pas encore venu bien que l'ex-ambassadeur de Mauritanie à l'ONU, Ahmed Baba Miské, arrêté en décembre sous l'accusation d'avoir fomenté un complot prolibyen, ait été libéré cette semaine. Haidalla, quant à lui, se proclame « promauritanien ». Pour la Mauritanie, placée entre les feux du Maroc et ceux du Polisario, la voie est particulièrement étroite.

A. G.

Création d'un groupe social-démocrate au Parlement britannique

CE n'est pas vraiment une surprise. Douze députés travaillistes viennent d'annoncer qu'ils quittaient ce parti pour former un nouveau groupe parlementaire appelé Conseil pour la social-démocratie.

A la tête de ces dissidents, naturellement, la « bande des quatre » : Shirley Williams, Roy Jenkins, William Rodgers, David Owen. La création de ce conseil avait été annoncée, le 25 janvier dernier, au lendemain du congrès extraordinaire du Parti travailliste qui avait été marqué par la victoire de l'aile gauche.

La rupture est ainsi consommée entre le Parti travailliste et ses dissidents qui estiment leur projet incompatible avec l'appartenance au Parti travailliste.

Quel peut être l'avenir d'un tel parti ? A en croire les sondages, il obtiendrait plus de 30 % des voix, se classant avant les deux grands partis. Ce score serait obtenu grâce à une alliance avec le Parti libéral, détenteur déjà de 13 % des voix.

Pour le moment, il s'agira surtout pour le nouveau groupe parlementaire d'exister. Ce ne sera pas facile. David Owen a souligné que le rôle du groupe dépendrait de l'importance que lui accorderait le « speaker » (président) de la Chambre des communes, qui, seul, peut lui accorder la parole au cours des débats.

L'affaire du Sahara

Le roi Hassan II du Maroc est très sûr de lui.

Au cours de son traditionnel discours de la fête du trône, il a affirmé que l'affaire du Sahara est « close ». Malgré les défaites infligées à ses troupes par les combattants du Polisario, il est tout au plus disposé à ouvrir des négociations sur la fin du conflit.

Depuis vingt-cinq ans président de la Finlande

Kekkonen, avocat de la détente

LE mot « record » sied à Urho Kekkonen ; c'est presque le leitmotiv d'une vie. Car sa carrière sportive témoigne d'autant de brio que sa carrière politique. Il est encore écolier à Kajaani — ville où il est né avec le siècle — qu'il fait déjà du sport et écrit des articles sur le sujet. A peine adolescent, il s'impose comme athlète et organisateur sportif. Conjointement, en 1924, il gagne le championnat finlandais de saut en hauteur, et le record mondial officieux de triple saut.

Mais il est aussi sur la ligne de départ de la politique. Son aspect presque Bouddha-bûcheron, aux yeux bleux ouverts, enfoncés dans un crâne tanné de soleil, conquiert les sociaux-démocrates. Chemin faisant, cet homme calme, détendu, doté d'un esprit exceptionnellement vif, devient le bras droit du président Juha Paasikivi, acculé par les Soviétiques, en 1948, au Traité d'amitié, de collaboration et d'assistance mutuelles.

Après la pluie, le beau temps. Avec la déstalinisation vient le printemps de la coexistence pacifique. L'URSS restitue l'enclave annexée de Porkkala, et laisse élire Urho Kekkonen (d'une voix de majorité) à la présidence de la République. La Finlande, parrainée par le puissant voisin, entre aux Nations unies, puis au Conseil nordique où se réunissent les pays scandinaves.

Chef de gouvernement depuis 1956 (après avoir été ministre de la Justice, de l'Intérieur et premier ministre), Urho Kekkonen est réélu à chaque scrutin. Son mandat est même prorogé, en 1973, par une loi d'exception. Il demeure le gardien fidèle de la « ligne Paasikivi » : l'équivalent du pouvoir d'un président des Etats-Unis, un zeste de réalisme et non moins de personnalité. Aujourd'hui, le président demeure l'artisan de la neutralité finlandaise, l'initiateur de la conférence d'Helsinki de 1975, et surtout l'avocat d'une idée qui, en ce moment, a du mal à faire son chemin : « la détente ». A ce titre, il est le promoteur d'une zone dénucléarisée englobant tous les pays nordiques.

Les nombreux accords commerciaux finno-soviétiques ne signifient donc pas que le pays soit entré davantage dans l'orbite de l'URSS. Le fait que les institutions démocratiques aient survécu à deux désastres successifs montre à quel point elles sont enracinées.

La forme du gouvernement n'a ainsi pas varié depuis la Constitution de 1919 : système parlementaire à chambre unique, où le président est élu pour six ans par un collège de 300 membres issus du suffrage universel. Comme le mandat actuel de Urho Kekkonen vient à échéance en 1984, on débat déjà du profil de son éventuel successeur. Ce pourrait être l'actuel premier ministre social-démocrate Mauno Koïvisto, ou un membre influent du parti centriste, en flèche depuis les dernières élections municipales de 1980, ou un autre... En attendant, Urho Kekkonen cultive de concert forme physique et politique étrangère.

Michèle SOLAT

EL SALVADOR
Démarches de l'Internationale socialiste

LE secrétaire général de l'Internationale socialiste, Bernt Carlsson, a été reçu mardi, à Washington, par l'adjoint du secrétaire d'Etat, John Bushnell. Toutefois, un porte-parole du département d'Etat a indiqué qu'il appartenait au gouvernement d'El Salvador de décider s'il était nécessaire de recourir à une médiation pour mettre un terme au conflit.

Au cours de la réunion de l'Internationale socialiste à Panama, le président du FDR salvadorien, Guillermo Ungo, a rappelé qu'il était prêt a s'entretenir directement avec Reagan. Il a ajouté que les bases d'une véritable paix au Salvador n'existeraient que lorsque les Etats-Unis mettraient fin à leur aide militaire à la junte.

A Bonn, Hans Dietrich Genscher, ministre allemand des Affaires étrangères, s'est entretenu mardi avec son homologue du Nicaragua, le père Miguel d'Escoto. Selon un porte-parole allemand, les deux ministres ont estimé qu'il était de l'« intérêt de tous de soutenir tous les efforts en vue d'un dialogue entre les parties en conflit au Salvador ».

La reprise du dialogue s'ébauche entre Washington et Moscou

Reagan attend un geste de Brejnev



(Photo Alain Nogues/Sygma)



(Photoreporter/Atelier)

Ronald Reagan a demandé mardi à l'URSS de « modérer son impérialisme, son agression dans le monde, par exemple en Afghanistan ». Le président américain n'a sans doute guère de leçons à donner dans ce domaine. Il n'empêche qu'une reprise du dialogue Est-Ouest commence ainsi à s'ébaucher.

« *RENCONTRONS-NOUS* », avait lancé Leonid Brejnev à Ronald Reagan, lors du congrès du PCUS qui vient de s'achever. « *D'accord, mais à condition que vous cessiez de soutenir la guérilla à El Salvador* », avait répliqué Reagan. « *Pas de préalable* », lui répondait le numéro un soviétique.

Hier, Ronald Reagan a lié la tenue d'un sommet avec le chef de l'Etat soviétique à un geste de bonne volonté de l'URSS, éventuellement en Afghanistan. Dans une interview à la chaîne de télévision CBS, le chef de la Maison-Blanche a déclaré qu'un tel geste permettrait à Washington de dire à ses alliés : « *Regardez, ils ont montré des signes de modération dans leur conduite impérialiste.* » Il a notamment estimé que Moscou pourrait faire ce signe en Afghanistan. Néanmoins, il a refusé de faire de ce signe un préalable à une rencontre avec son homologue soviétique.

Ronald Reagan a déclaré par ailleurs que ses déclarations très dures contre l'URSS, le mois dernier, ne rendaient pas plus difficile une rencontre avec Brejnev. « *J'ai vu avec intérêt qu'ils ont suggéré la tenue d'un sommet depuis que j'ai fait ces déclarations* », a-t-il dit. Il a par ailleurs rappelé qu'un sommet demande une longue préparation, pendant laquelle il consulterait ses alliés.

Quant à El Salvador, le chef de l'Etat américain est resté très prudent, tout en accusant les Soviétiques de vouloir faire par Cubains interposés ce qu'ils avaient fait eux-mêmes en Afghanistan. « *La leçon apprise par les Etats-Unis au Viêt-nam est de ne jamais envoyer à nouveau des troupes dans un pays pour combattre, à moins d'être certain de gagner* », a souligné Reagan. Il a affirmé d'autre part que « *s'attaquer à la source de l'approvisionnement en armes de la guérilla d'El Salvador n'est en aucun cas suggérer une attaque contre Cuba. Il est possible d'intercepter les armes à leur arrivée* », a-t-il expliqué.

Déclarations modérées dans l'ensemble, donc, et qui constituent un pas en direction de Moscou. Dans la même journée, d'ailleurs, Leonid Zamiatine, le porte-parole de Brejnev, a affirmé que le dialogue Est-Ouest était « *utile, indispensable, nécessaire* » et que « *la diplomatie soviétique entendait engager rapidement des contacts pour le mettre sur les rails* ».

Retour à la détente ? Pas encore. En revanche, volonté de dialogue des deux côtés et, à l'heure actuelle, c'est déjà beaucoup.

Israël multiplie ses incursions au Sud-Liban

Le gouvernement de Beyrouth demande la réunion du Conseil de sécurité

LE nouvel embrasement que connaît depuis plusieurs jours la région du Sud-Liban, limitrophe d'Israël, a amené mardi le gouvernement de Beyrouth à demander la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU sur les « agressions israéliennes » contre cette région.

Les attaques israéliennes ont culminé lundi après-midi par l'intervention de l'avation de chasse, pendant vingt minutes, dans les environs de la ville côtière de Tyr. Une douzaine de personnes seraient mortes et une vingtaine blessées. De lourds dégâts matériels ont été signalés. Des hélicoptères ont survolé Saïda et Qasmych.

Lundi soir, les grands camps de réfugiés palestiniens entourant la ville de Tyr ont été la cible de l'artillerie à longue portée israélienne et de celle des milices du commandant libanais dissident Saad Haddad, allié d'Israël.

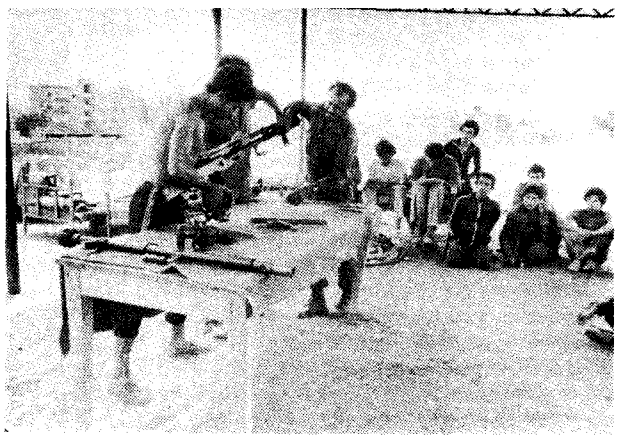

Camp d'entraînement palestinien près de Beyrouth. (Photo O. Thomas/Atelier).

La ville de Saïda, chef-lieu du Sud-Liban, a été mardi matin, pour la quatrième journée consécutive, visée par l'artillerie du commandant Haddad. La population a été privée d'eau.

En moins de deux mois, Israël a déjà effectué une dizaine de raids en territoire libanais. Ces incursions répétées aggravent la tension au Proche-Orient et risquent de mettre Israël sur le banc des accusés aux Nations unies.

EN 24 HEURES

PAYS BASQUE
ETA continue

La branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA a annoncé mardi soir qu'elle poursuivrait son action armée, alors que dimanche dernier ETA politico-militaire avait préconisé une période de cessez-le-feu et invité ETA militaire à déposer les armes.

AFGHANISTAN
Détournement de l'avion pakistanais

Les trois Pakistanais qui ont détourné lundi sur Kaboul un Boeing des Pakistan International Airlines ont demandé que l'appareil se rende à Téhéran. En effet, les autorités pakistanaises auraient dit aux gouvernements soviétique et afghan d'empêcher le décollage de l'appareil de Kaboul, où il était immobilisé mardi.

Les trois auteurs du détournement ont affirmé que leur mission était d'« *abattre les tyrans* ». L'un des pirates, Alam Gir, a déclaré appartenir à l'organisation *Al-Zulfikar* (du nom de l'ancien premier ministre Ali Bhutto). L'homme exige la libération de soixante-dix prisonniers politiques, parmi lesquels son père et son frère.

POLOGNE
Walesa en France

Lech Walesa séjournera dans notre pays du 23 au 29 mars, apprend-on mardi à la CFDT, l'une des centrales syndicales invitantes. Le président de Solidarité, qui a également été invité par la CGT, FO, la CFTC ainsi que par le quotidien *La Croix*, doit arriver à Paris dans la soirée du 22 mars.

URSS
Un syndicat libre

Une organisation syndicale « libre », regroupant plusieurs milliers de personnes, serait en train de sortir de terre en Union soviétique. C'est du moins l'opinion formulée par le dissident Alexandre Guinzbourg, dans une interview accordée à l'agence suédoise TT.

Le dissident, maintenant exilé en Occident, affirme que les événements polonais ont eu « *une répercussion considérable* » dans son ancienne patrie.

• **CHILI.** Un millier d'ouvriers travaillent d'arrache-pied à la réfection du palais de la Moneda, siège de la présidence chilienne, incendié il y a huit ans lors du putsch militaire contre le président Salvador Allende.

• **IRAN.** Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, a déclaré mardi à Téhéran que le gouvernement iranien « *n'acceptera jamais de cessez-le-feu, même bref, pour permettre aux troupes irakiennes de se retirer d'Iran* ». Le général Valiollah Fallahi, chef d'état-major des armées iraniennes, s'était prononcé lundi en faveur de cette procédure.

• **POLOGNE.** La « bataille de la vodka » engagée par le gouvernement polonais en application de son programme de « sobriété nationale » a eu un premier effet : une véritable ruée sur cet alcool a commencé en Pologne, et, dans la seule capitale, plus de 200 000 bouteilles sont vendues chaque jour.

• **VATICAN.** Le ministre israélien des Affaires étrangères, Yitzhak Shamir, sera reçu vendredi en audience officielle par le pape Jean-Paul II au Vatican, malgré l'absence de relations diplomatiques officielles.

Trente ans de travaux

L'inauguration du centre commercial des «Quatre temps», à la Défense, met fin à un très long chantier

Le nouveau centre commercial des « Quatre temps » a ouvert ses portes mardi, dans le quartier de la Défense, à Paris. Plus de 150 commerces autour de grands magasins et d'un hypermarché : l'ouest de la capitale a désormais son « dinosaure ». L'ère des grands travaux s'achève et la vraie vie reprend dans une banlieue qui aura connu, pendant près de trente ans, la valse des bulldozers et des bétonneuses...

«*SEULE l'histoire est à même de juger les grandes entreprises.* » C'est en ces termes que Raymond Barre commentait hier la réalisation de la Défense, un des projets les plus ambitieux qu'ait enfanté la Ve République. Il aura fallu trente ans pour le mener à terme. Le centre commercial des « Quatre temps », qu'inaugurait hier le premier ministre, marque le début de sa phase d'achèvement.

Fallait-il ou non terminer la Défense ? La question a été tranchée par le gouvernement en 1978 : le grand projet, lancé en 1968, ne pouvait être laissé inachevé. Il serait poursuivi et même accéléré : 450 000 m² de bureaux auront été créés entre 1979 et 1985, soit 60 % de ce qui existe aujourd'hui. La décision a redonné de l'oxygène au centre commercial.

Le projet, prévu depuis 1966, a connu des vicissitudes et des retards. L'abandon du Printemps, en 1976, n'arrangeait pas les choses. Mais Auchan est venu. L'engagement de l'hypermarché a fait l'effet de « locomotive » escompté et les « wagons » ont suivi : toutes les grandes enseignes que l'on s'est accoutumés à voir en centre commercial sont là, entourées de bien des petites (150 magasins). A l'ouverture, les emplacements sont loués à 90 % malgré le prix élevé des loyers et des charges (1 250 F le mètre carré pour les loyers, 200 F pour les charges).

L'ambiance est claire et aérée. La lumière du jour pénètre partout, à travers de larges verrières, l'espace s'organise sur trois niveaux, où les commerces sont regroupés par spécialités : nouveautés, alimentation, loisirs...

Les modes de vie ont changé. Le commerce s'y adapte. Si le centre commercial reste, par vocation, une « usine à vendre », il tente de répondre à tous les besoins de l'époque et fait la part de plus en plus belle aux loisirs.

Le centre aura coûté 780 millions de francs. Peut-on encore, à l'ère du pouvoir d'achat-peau de chagrin, rentabiliser de tels investissements. Les promoteurs, dont le chef de file est le Crédit lyonnais, en sont persuadés. Ils espèrent drainer vers ce nouveau pôle d'attraction tout l'ouest de Paris et évaluent à 1,4 million la population de sa zone d'attraction. 50 000 personnes travaillent à la Défense, 45 000 y habitent. Les accès sont faciles : RER, SNCF, autobus... sans compter le carrefour routier et les 6 300 places de parking, ni le prolongement de la ligne n° 1 du métro, prévu pour 1985...

Il aura fallu le temps d'une génération pour créer, à l'ouest de Paris, un nouveau quartier d'affaires, de commerce, de résidence. Etait-il nécessaire ? L'histoire en jugera.

Béatrice LAMARTHE

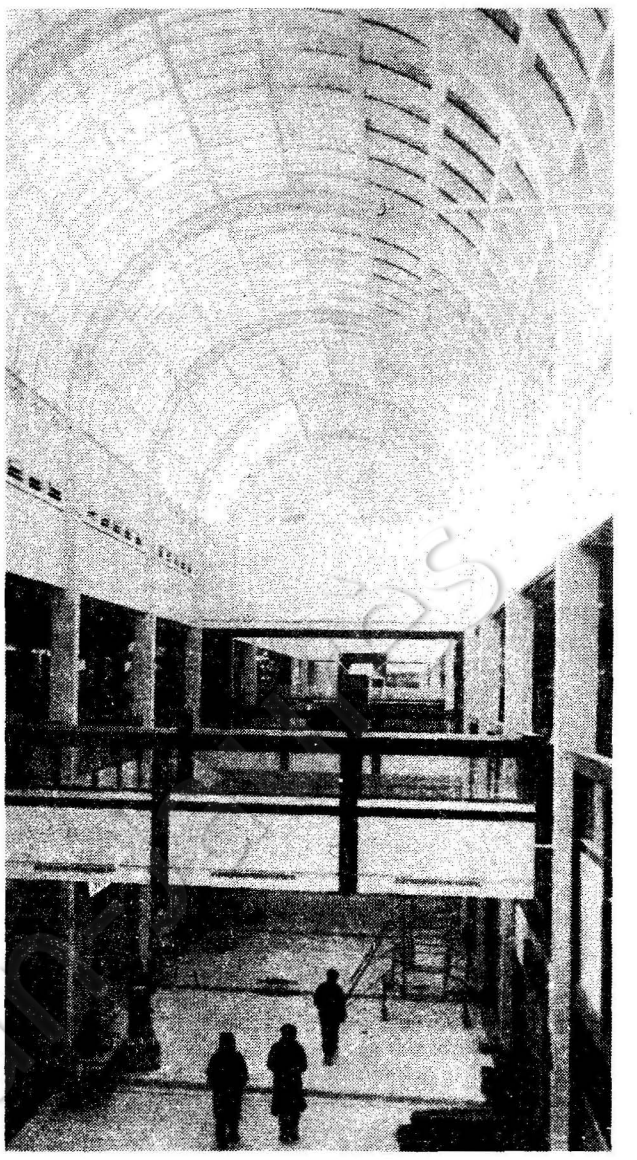

La rue des Arcades aux « Quatre temps »

Une troisième chance pour Knobelspiess

Alors que son client a déjà passé douze ans en prison, Me Leclerc adresse une troisième requête en révision



«*LA prison, jour après jour, heure par heure et nuit après nuit et jour, c'est l'anéantissement. C'est exister sans printemps, sans raison, sans fleur... sans le rire des enfants, sans les jeux, sans les larmes... sans appel des autres, sans la vie. C'est exister sans ! Comme des rats.* »

Pour ne pas sombrer dans le désespoir, Roger Knobelspiess, l'enfant de la misère, est entré en écriture. Son deuxième livre, qui paraît aujourd'hui aux éditions Stock sous le titre *l'Acharnement*, montre avec quelle obstination la justice s'entête parfois à fabriquer des coupables. Son premier ouvrage, paru il y a un an, dénonçait déjà la torture des quartiers de haute sécurité, cette « *mort au goutte à goutte* » infligée aux récalcitrants.

Les QHS, Roger Knobelspiess y a passé deux ans. Pour avoir osé protester contre les conditions de sa détention, pour avoir proclamé son innocence. Personne ne l'a écouté, mais nul n'est parvenu à le réduire au silence.

En 1972, la cour d'assises de l'Eure l'a condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour un vol à main armée qu'il nie avoir commis. Dans la nuit du 25 au 26 mai 1969, un pompiste de Castrix, dans l'Eure, avait été agressé par deux malfaiteurs. Ceux-ci tirèrent un coup de feu vers le sol pour intimider, blessant légèrement le pompiste au pied, et s'enfuirent avec la caisse à bord d'une ID 19. Montant du butin : 800 F. Quelques jours plus tard, un certain François Michalkak était arrêté. Il avoua et dénonça comme son complice Roger Knobelspiess. Sorti de prison le 20 mai précédent, ce dernier avait faussé compagnie aux gendarmes qui le conduisaient à la caserne. Délinquant, déserteur... le coupable idéal, d'autant qu'on l'avait vu s'enfuir à bord d'une ID rouge.

Knobelspiess proteste : à l'heure des faits, il se trouvait dans un bal de village, ce que des amis confirment. L'affaire est renvoyée devant le tribunal correctionnel. L'avocat, craignant qu'une peine modérée ne laisse planer un doute à l'encontre de l'accusé, préfère en juillet 1970 solliciter le renvoi devant les assises : là, les témoins se contredisent, le prévenu démontre qu'il a un alibi. « *Avec un dossier pareil*, soutient le défenseur, *ce sera l'acquittement.* »

En préventive depuis juin 1969, Knobelspiess est finalement jugé, le 4 mars 1972. Dans un climat de haine. Entre temps, son frère Jean a été tué de quatre balles par un commerçant de Beaumont : il faisait le guet dans une voiture tandis que des amis chapardaient des transistors.

Le commerçant inculpé d'homicide, une très vive campagne est menée dans le département de l'Eure pour tenter de justifier l'acte d'autodéfense. Il faut faire passer Jean Knobelspiess pour dangereux, si l'on veut que son meurtrier soit acquitté. Pour cela, le comité de défense du commerçant va établir la culpabilité de son frère Roger. Il est déjà emprisonné, ce sera chose facile. Le jour du procès, le commerçant et ses amis envahissent la salle d'audience, manifestant ouvertement leur hostilité. Les jurés sont impressionnés. L'amalgame a parfaitement réussi. Les deux affaires se sont déroulées dans le même département

C. L.

De l'espoir dans les molécules

A Toulouse, une équipe de chercheurs a, peut-être, découvert de nouvelles substances anti cancéreuses

«*DEPUIS quelques mois seulement*, explique le chef de labo, *nous nous offrons le luxe de rémunérer une secrétaire à temps plein ! Et encore, ce n'est qu'en grande partie grâce à des subsides nippons, le Japon ayant le premier acheté la licence de notre brevet d'invention.* »

« *En 1975, nous avons appris que l'Américain Rosenburg, qui avait découvert le cisplastinum, substance aux propriétés anti cancéreuses démontrées, estimait que ses vertus provenaient de la distance anormalement réduite, à 3,3 au lieu de 3,4 angstrims, séparant les deux atomes de chlore de la molécule. Cela nous a donné l'idée de rechercher une ou plusieurs autres molécules présentant le même « écart magique ».* »

Lancée sur cette piste, l'équipe avait réussi à, dès fin 1976, non moins de six cyclophospharènes composés à base d'azote et de phosphore différents ; dès lors, il ne restait au laboratoire toulousain qu'à réaliser un test sur quatre cents souris rendues délibérément cancéreuses. « *Résultat de l'opération, des réussites significatives avec deux de ces nouveaux produits. L'EORTC, organisme européen de recherche sur le traitement du cancer, s'est aussitôt déclaré vivement intéressé par nos travaux et a inscrit au programme de ses propres tests l'essai des molécules que nous avions trouvées.* » Baptisée Myko 63, l'une d'entre elles devait révéler une efficacité concluante contre vingt et une formes de cancer de l'animal, permettant la guérison complète de trois de ces formes et une légère rémission au moins, dans tous les autres cas.

Jean-François Labarre et François Sourniès, désormais appuyés par des partenaires hollandais de l'université de Groningue, se sont remis aussitôt à l'ouvrage. Fin 1978 naissait ainsi le Soaz, substance caractérisée par une remarquable innocuité vérifiée avec succès dans les laboratoires de l'EORIC. Elle s'avère active contre seize types de cancer de l'animal, et notamment contre la leucémie chronique de la souris femelle. Quand aux travaux sur l'homme, ils pourraient être abordés sérieusement d'ici à trois ans.

En juillet 1979, la découverte du Soaz était protégée par un brevet délivré par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche. Un mois plus tard, constate le professeur Labarre, la plupart des plus grandes firmes pharmaceutiques du monde se déclaraient intéressées par l'achat du brevet.

« *Je mettais deux conditions cependant avant d'autoriser une telle cession*, raconte le professeur, *d'abord, la création d'un Comité technique paritaire entre inventeurs et industriels pour surveiller le développement futur de ces drogues, ensuite, l'octroi d'une aide financière à la poursuite des recherches durant toute la période d'exploitation du brevet. Seule la société Dtsuka Pharmaceutical Company d'Osaka a accepté sans sourciller. Des Français se sont retirés de la course après huit mois de discussion et les Japonais ont donc signé à leur place le 19 septembre 1980...*

» *Tout espoir n'est néanmoins pas perdu de voir l'industrie française s'associer à son homologue asiatique : les laboratoires Roger Bellon sont en effet sur les rangs et doivent donner leur réponse définitive avant le 15 mars* ».

Willy BOEHLER

Le père nouveau est arrivé



Colloque, émissions de radio, livres, films... Pas de doute, les « nouveaux pères » ont la cote, mardi, un « dossier de l'écran » leur a même été consacré. Les hommes attendris par leur progéniture ont toujours existé. Seulement, aujourd'hui, ils n'hésitent plus à le montrer. Mieux, ils n'ont plus honte de pousser des landaus ou de langer leurs bébés. A l'heure où leurs compagnes refusent de rester enfermées dans un rôle de mère nourricière, certains hommes revendiquent hautement leur propre rôle. N'est-ce en fait qu'une mode ou assistons-nous à un changement des mentalités ?

QUI aurait pu prédire le succès de *Kramer contre Kramer* ? Imaginer qu'un publicitaire promis à un brillant avenir puisse préférer son fils à sa carrière ? C'était le bide assuré il y a à peine quelques années. Le producteur qui a accepté ce scénario, un peu mélo, reconnaissons-le, a eu du flair : on a beaucoup pleuré dans les chaumières. Détail important : Dustin Hoffmann était un père considéré comme « normal » au début du film — et n'accordait donc qu'une importance très relative à son rejeton —, il n'a changé que le jour où son épouse l'a quitté. Pour une autre femme, qui plus est... Le père s'est transformé en mère, les rôles n'ont fait que s'inverser.

Même processus pour *Papa poule :* le héros du feuilleton d'Antenne 2 a retenu, six vendredis de suite, les Français devant leur poste de télévision. Les tribulations d'un divorcé aux prises avec sa marmaille, quelle originalité ! Remplacez le monsieur par la dame et l'intérêt ne manquera pas de tomber.

Est-ce un hasard si l'on écrit autant sur la paternité ? Guy Bedos *(En attendant la bombe),* Robert Jaulin *(Mon Thibault),* le docteur This *(Le père : acte de naissance)* ont chacun à leur manière démontré que la fibre paternelle était sensible. Mais qui a jamais prétendu que les femmes avaient l'apanage du cœur ?

Être père aujourd'hui : trois jours de débat ont été récemment consacrés à ce thème. Si l'on en croit les ethnologues, historiens, démographes et sociologues réunis par le Conseil supérieur de l'information sexuelle, le changement de comportement des pères à l'égard de leurs enfants découle directement de l'évolution des mœurs.

Le père, autrefois, assumait seul la survie de sa famille. Maintenu à l'écart de son foyer par sa vie professionnelle, il a perdu le contact physique avec sa progéniture, ne lui accordant d'intérêt qu'à partir du moment où celle-ci était en mesure de s'exprimer. Son rôle se réduisait alors à celui de géniteur et de *pater familias* dont la fonction principale était d'assurer l'autorité...

Du jour où les femmes ont revendiqué le droit de ne plus être cantonnées dans leur rôle d'épouses et de mères, ils ont dû partager quelques tâches. Bon gré, mal gré, ils ont accompagné leurs gosses à l'école, les ont nourris, changés, découvrant au passage comment des rapports privilégiés naissaient de ce contact régulier.

Certains se sont pris au jeu ; on en a vu au colloque « revendiquer un moi nourricier » avec leurs bébés dans les bras. Selon les spécialistes, la grossesse de leur compagne les effraye toujours un peu : ils en deviennent nerveux, ont des maux de tête, des rages de dents, qui s'accentuent quand approche le moment de la délivrance. Il en est même qui grossissent ; mais ils refoulent ces manifestations psychosomatiques, qui sont loin d'être culturellement admises.

Frustrés peut-être plus qu'ils ne veulent l'avouer des joies de la maternité, ils réclament hautement leur paternité, ce qui semble agacer certaines femmes. Les enfants pourtant ont tout à y gagner.

C. L.

Attendre un bébé au masculin

Le guide de la paternité existe, nous avons rencontré l'auteur

« LE scandale de la paternité tient pour l'homme à cette absence d'un corps en lui, à ce vide ; et à l'impossibilité qui en découle d'éprouver et de comprendre physiquement l'attente d'un enfant. Il pourra faire naître ailleurs, dans la douleur, le déchirement et les larmes, l'œuvre de papier, de musique ou de pierre, mais il ne donnera pas la vie ; il ne verra jamais se réaliser dans sa chair cette part féminine de lui-même qui restera de l'ordre du symbolique ou du fantasme », écrit Andrew Orr dans son guide destiné aux futurs pères. Lui-même s'est beaucoup interrogé à partir du moment où sa femme lui a annoncé qu'elle attendait un bébé.



Andrew Orr

« Aujourd'hui il est impossible de nier l'importance de la fonction vitale chez la femme et de ne pas reconaître le pouvoir singulier qu'elle tient directement de la procréation. C'est elle qui choisit d'avoir ou non un enfant. C'est elle qui le porte et le fait. » Il s'est senti un peu floué, a cherché à comprendre en quoi pouvait bien consister la paternité. Les hommes ignorent ce qui se passe précisément, pendant neuf mois, dans le ventre de leur compagne. Ils sont déjà si mal informés sur les fonctions véritables de leur propre corps... Le plaisir et la jouissance ont suscité une abondante littérature masculine, mais le phénomène de la fécondation n'a guère intéressé que les spécialistes en gynécologie.

Les livres destinés aux femmes enceintes, pour leur part, occultent complètement les pères. Il en existe actuellement une trentaine sur le marché, aucun n'a jamais consacré plus de quelques lignes aux pères. Or ces derniers ne cessent de se poser des questions, sur leurs responsabilités à venir, sur leur sexualité, sur la conduite à tenir pendant la grossesse. *« Il va falloir aimer, élever, apprendre le rythme d'un ou d'une autre, donner de son temps, accueillir un être que l'on ne connaît pas, que l'on n'a pas porté pendant trente-huit semaines. »* Tout cela n'est pas évident. *« La maternité paraît plus facile parce qu'il y a cet accrochage au corps. »*

Les hommes qui décident d'aider leur compagne en assistant aux séances de préparation à l'accouchement sont encore peu nombreux. Comment s'en étonner ? Un des pères interrogés dans ce livre confie qu'*« on se sent seul, exclu, un peu voyeur. Il y a un tel déséquilibre entre celles qui font et ceux qui regardent... L'enjeu n'est pas le même pour tous, chacune des femmes va souffrir et elle le sait »*. Les rôles ne sont pas interchangeables. Quand son fils Nicolas est né, après huit ans de mariage, Andrew Orr s'en est beaucoup occupé.

« Il n'est pas évident que la voie vers une paternité plus riche soit nécessairement celle du talc, des langes et des couches-culottes. On s'évertue à persuader hommes et femmes que c'est dans l'anodin que se joue l'essentiel. C'est vrai, mais pourquoi ne s'extasier que sur ce père aux mains sales ? Ma femme était très fatiguée après l'accouchement, je suis devenu la mère de Nicolas, j'ai pris conscience qu'en fait je me l'appropriais. » Ce que Brigitte Orr n'a guère apprécié, elle le reconnaît : *« Je me disais : j'ai fait tout cela pour que ce soit finalement lui qu'il préfère... »* Que son mari ait éprouvé le besoin de faire partager son expérience à d'autres hommes, elle le comprend. Mais elle s'est permis de sourire quand l'éditeur a marqué, au dos de la couverture de *Devenir père,* que Andrew Orr attendait actuellement un deuxième enfant...

Carine LENFANT

• *Devenir père,* par Andrew Orr (Nathan).

Les pères divorcés réclament la garde alternée

Des enfants à tour de rôle

En cas de divorce, la garde des enfants pose souvent problème. Les pères acceptent mal de se voir séparés de leurs fils ou de leur fille, confiés neuf fois sur dix à leur ex-femme par les tribunaux. Déçus par cette injustice, certains ont choisi d'adhérer à La Condition masculine.

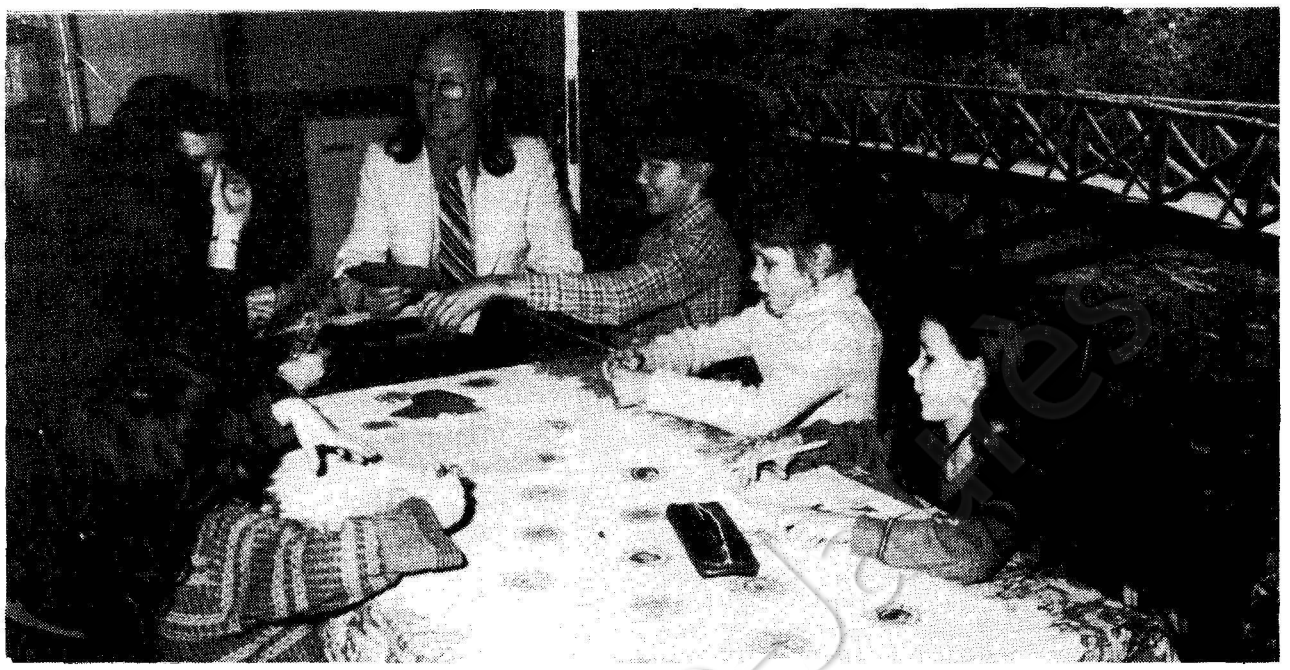

M. Jean Henry, qui élève six de ses sept enfants.

LE juge n'en revenait pas. Sans heurt ni chicane, les parents avaient décidé de la garde de leurs enfants. « Ils » seraient confiés au père. Ainsi, depuis son divorce voilà quatre ans, Jean Herry élève seul ses trois garçons et ses quatre filles. Il les entoure comme une vraie mère. Pour lui, rien de plus normal. Il s'en occupait déjà auparavant. Sept enfants à charge lui pèsent moins que la crainte de ne les voir de temps en temps. C'est un père comblé, sans que son ex-femme soit pour autant une mère indigne : elle a tout simplement accepté qu'il en ait la *garde juridique*, « puisqu'il y tenait ».

Bien sûr, la séparation a laissé des traces... Jean Herry n'envisage pas de se remarier, bien qu'il n'ait que trente-neuf ans. Il s'estime déjà heureux d'avoir réussi son divorce : tant d'autres séparations entraînent procédures et tracasseries juridiques, où la rancune s'exprime à coup d'articles du Code civil...

Jean Herry a adhéré à La Condition masculine, une association qui s'est donné pour objet de défendre les pères séparés de leurs enfants. Neuf fois sur dix, les tribunaux confient la garde à la mère. Et cela provoque parfois des drames.

Paul, la quarantaine passée, a divorcé en 1978, aux torts partagés. Mais « *l'avantage de l'enfant est allé à la mère* », comme il le relève non sans amertume. Lui était autorisé à chercher sa petite fille le vendredi à 20 heures — après le repas, précisait même le jugement — et à la garder pendant une partie des vacances. Mais la porte de son ex-femme reste close : elle refuse de lui présenter l'enfant.

Vincent Z..., lui, a obtenu la garde de son fils alors que sa femme partait avec l'homme dont elle attendait un deuxième enfant. Après n'avoir exercé son droit de visite que deux fois en quatre ans, elle s'avise aujourd'hui de l'existence de son premier fils, refuse de le rendre au père à la fin des vacances. Pire, elle entreprend une procédure en instances modificatives. Au tribunal, on se fonde sur le rapport du psychologue, faisant état du vide affectif de l'enfant à l'égard de sa mère. Réaction du magistrat : « *Votre femme n'est pas raisonnable et ne peut exercer convenablement son droit de visite ; mais vous, qui l'êtes, l'exercerez-vous mieux.* » Conclusion : parce qu'il a joué le jeu, Vincent Z... pourrait bien se voir retirer son fils. Il ne comprend pas : « *C'est pourtant ma fierté de l'avoir en garde.* »

Le mythe de la femme au foyer

Ce sont ces pères que l'on retrouve à La Condition masculine, dont l'objet social se résume en deux lignes : « *Etude en commun par des hommes et des femmes des rapports qui doivent s'instituer entre eux dans la société actuelle ; défense des droits des hommes et des enfants face aux conséquences de l'évolution féminine.* »

Pour Me Antoine Leenhard, fondateur et président de l'association, tout part de là : « *On vit encore sous le règne de la femme au foyer pour s'occuper des enfants. Or, dans la jeune génération, 80 % des femmes travaillent. Les données sont donc modifiées pour la garde des enfants, comme pour les prestations compensatoires. Mais la justice continue à s'appliquer comme avant. On vit avec l'omnipotence de la mère.* »

Les adhérents à La Condition masculine veulent s'adapter à cette évolution et demandent à s'occuper eux aussi des enfants. Ils en réclament les moyens légaux en cas de divorce. Antiféministe ? L'association se défend de l'être. Antimaternaliste, plutôt !

Méfiance

Me Antoine Leenhardt se désole : « *Nous sommes attaqués tantôt par les mouvements féministes, tantôt par les machistes.* » Et il est vrai que les propos de La Condition masculine peuvent irriter les uns et les autres. Parmi tous les arguments avancés, il est bien difficile de faire la part entre ce qui est juste et souhaitable, ce qui est le fruit de l'amertume et ce qui est parfois crainte de la « mère dévoratrice ».

On aimerait traiter sur un pied d'égalité avec la femme, vider son sac, crever l'abcès, mais on nourrit encore des griefs. « La femme » est intéressée, « la femme » a peur du qu'en-dira-t-on.

Me Leenhardt ne mâche pas ses mots : « *Elle demande la garde des enfants pour deux raisons : à cause de l'entourage et pour la pension alimentaire ; surtout dans la bourgeoisie, où elle veut maintenir son train de vie.* » Reste que les membres de cette association souhaitent éviter à leurs enfants un second traumatisme : celui créé, après la séparation, par le jugement qui « condamne » le père à ne pas l'avoir en garde.

Une minorité d'avant-garde

Pourquoi, demandent-ils, ne pas opter pour la garde alternée ou conjointe ?

« *Personnellement*, explique Jean Herry, *je pense que lorsque les tribunaux accepteront enfin d'« appliquer la loi » sans discrimination de sexe, notamment au niveau des sanctions, nous devrions assister à une diminution notoire des problèmes avant et après divorce. L'intérêt de l'enfant me semble bien souvent bafoué...* »

Ne nous leurrons pas, « ils » ne sont si nombreux à vouloir élever leurs enfants. « *Si le père a si rarement leur garde après le divorce*, explique Dominique Coujard, ancien président du Syndicat de la magistrature, *c'est tout simplement parce qu'il n'en fait la demande qu'une fois sur dix... Et cela pour plusieurs raisons. Culturellement, ce sont encore les femmes qui gardent les enfants. Généralement, c'est l'homme qui quitte le foyer, et rarement avec l'enfant lorsqu'il rejoint une autre femme. L'épouse demande le divorce pour régulariser la situation. Les maris intègrent une situation de fait : ils pensent n'avoir aucune chance qu'on leur confie l'enfant.* »

Les mentalités changent : « *Depuis que la femme ne se contente plus du rôle d'éleveuse et de ménagère, certains pères ont opéré une prise de conscience et sont disposés à assumer l'éducation de leurs enfants. Cette infime minorité demande à être traitée à égalité avec les mères, ce qui est légitime, mais il est vrai qu'alors ils subissent encore le poids des institutions.* »

La justice évolue lentement avec la jurisprudence. A Paris, la garde conjointe devient la norme, même si l'hébergement n'est pas tout à fait égalitaire. Mais, comme le dit l'ancien président du Syndicat de la magistrature, « *Paris n'est pas la France.* »

Yvan PIERRE

Le consentement mutuel

Divorcer, cela n'est jamais très drôle, mais il est toujours possible d'éviter les drames : le divorce par consentement mutuel fait partie de notre législation *depuis 1975*.

Seul inconvénient : le divorce est une procédure coûteuse qui nécessite obligatoirement l'intervention d'un juge et d'un avocat. Les couples qui sont d'accord sur les modalités de leur séparation (garde des enfants et partage des biens) ne voient pas toujours pourquoi ils auraient besoin de quelqu'un pour divorcer, « alors qu'on ne demande l'autorisation de personne pour se marier ». Il y a un an, le bâtonnier de l'Ordre des avocats au Palais de justice de *Paris leur avait promis* d'engager sur ce problème un débat au sein de la profession, mais rien à ce jour n'a encore été entrepris.

De guerre lasse, le groupe Divorce, qui réclame la possibilité de divorcer par consentement mutuel sans juge et sans avocat, a occupé, le 25 février, la salle du Conseil de l'ordre.

Si vous voulez en savoir plus sur la procédure du consentement mutuel, un petit guide publié par les boutiques de droit répondra à toutes vos questions : *Guide pratique du divorce*, en vente dans toutes les librairies ou par correspondance, aux éditions *Le tout pour le tout*, 11, rue Barrault, 75013 Paris.

Le code civil est aussi misanthrope

La garde des enfants est une notion juridique floue. Elle ne consiste tout à fait ni dans l'hébergement, ni dans l'éducation, ni dans le suivi scolaire. C'est tout cela à la fois et rien de tout cela.

Aussi le Code civil sécrète-t-il dans ses arcanes quelques contradictions. La garde fait partie de l'autorité parentale. Citons de mémoire : « *L'autorité parentale appartient au père et à la mère et a pour objectif de protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé et sa moralité. Ils ont à son égard droit de garde, de surveillance et d'éducation.* »

LES choses deviennent compliquées en cas de divorce. L'article 287 du Code civil confie la garde des enfants à l'un *ou* l'autre des parents. Eventuellement, à des familiers, grands-parents, proche ou ami. Mais quelques articles plus loin, la garde perd toute consistance, car il est dit que l'un des parents aura la garde des enfants, tandis que l'autre conservera « *le droit de surveiller l'entretien et l'éducation, le droit de visite et d'hébergement* ». Soit, mais l'article 373-2 sème le doute lorsqu'il stipule qu'en cas de divorce ou de séparation de corps l'autorité parentale est conférée à celui à qui le tribunal a confié la garde de l'enfant. Garde et autorité parentale deviennent presque une seule et même chose.

« Quid » de la surveillance et de l'éducation ?

La garde semble donc l'emporter sur les autres attributs de l'autorité parentale, qui, en cas de divorce, se transforment en « droits ». Il faut donc en conclure que seule la garde reste un devoir.

Alors, pourquoi se dispute-t-on pour se la voir confier ? N'est-il pas préférable d'avoir le droit d'aimer plutôt que de s'en laisser imposer le devoir ?

Sans doute faut-il un cadre juridique. Mais, en la circonstance, il ne peut pas tout résoudre. Chaque cas est particulier.

Pour sa part, la commission juridique du PS estime qu'il est préférable de faire évoluer la jurisprudence plutôt que d'instaurer un système contraignant pour le juge qui aura à estimer où est l'intérêt de l'enfant.

Quini: qui?

QUI a enlevé Quini, trente et un ans, le prestigieux avant-centre de l'équipe de football du FC Barcelone ? La plus grande confusion règne à ce sujet en Espagne où la disparition, depuis dimanche, du meilleur buteur national, trente fois international, a causé une vive émotion.

Alors qu'un groupuscule intitulé Bataillon catalan espagnol a inondé les rédactions de communiqués vengeurs revendiquant l'enlèvement, destiné à « empêcher que Barcelone, club séparatiste, n'emporte la Coupe », *un mystérieux PRE a réclamé, mardi, quelque 350 millions de pesetas en échange de la libération du footballeur vedette.*

Pour la police, ces appels paraissent assez peu dignes de foi. En fait, les enquêteurs, qui semblent sur une piste, accréditent la thèse du rapt crapuleux et soupçonnent un commando de repris de justice sud-américain d'avoir agi. Les malfaiteurs auraient d'ailleurs été repérés à Barcelone pendant la semaine qui a précédé l'enlèvement.

Délinquance, action politique violente, dans un pays déjà profondément troublé par la recente tentative de coup d'Etat ? En attendant d'en savoir davantage, l'Espagne se souvient et rapproche le rapt d'Enrique Castro Gonzalez — surnommé affectueusement Quini par les supporters du FC Barcelone — de deux enlèvements relativement anciens de vedettes sportives : celui du coureur automobile argentin Fangio par les guérilleros castristes, en 1958 à La Havane, et le rapt du footballeur madrilène Di Stéfano, en 1963 à Caracas, par des opposants au régime du président Bétancourt.

Quelle que soit l'issue — et on l'espère heureuse — de cette lamentable affaire, les dirigeants du football espagnol ont pris une decision : celle de reporter la rencontre Atletico de Madrid-Barcelone, qui devait se disputer dimanche. **J. BIDACHE**

AU SPRINT

• **Football : Ipswich battu par l'AS Roma** (0-2), lundi, en finale du tournoi international de football de Viareggio (Toscane), ouvert aux joueurs âgés de seize à vingt ans.

Le noir, le rouge et puis les Verts

Saint-Etienne, une ville avant d'être un club

Mercredi soir, devant leur petit écran, des millions de Français vivront, grâce à Saint-Etienne, une nouvelle soirée européenne. Pourtant, les exploits des Verts ne doivent pas faire oublier que cette cité industrielle connaît, aujourd'hui, de multiples frustrations socio-économiques.

Noire, rouge ou verte : on ne sait plus très bien la couleur qui sied le mieux à Saint-Etienne. Cité des mineurs, des métallos et de la « Manu », elle a connu, au cours de son histoire, de nombreuses luttes sociales qui lui ont donné la réputation d'une ville « rouge ». C'est l'imagerie traditionnelle stéphanoise. Pourtant, depuis une vingtaine d'années, le vert, couleur de l'Association Sportive de Saint-Etienne, est devenu le symbole d'une nouvelle image de la cité. Alors, noire, rouge ou verte ? Peut-être les trois à la fois.



Cité noire ? On n'extrait pratiquement plus de charbon à Saint-Etienne, mais la grisaille demeure. Malgré les travaux d'urbanisme et l'évolution industrielle, cette représentation est tenace. Enfoncée au milieu des collines comme pour mieux conserver la fumée de ses usines, Saint-Etienne est, plus que toute autre, une ville du travail. Enfant de cette cité noire, Bernard Lavilliers l'a immortalisée dans une chanson célèbre : *« Les cheminées d'usines hululent à la mort, la lampe du gardien rigole de mon style »...*

Cité rouge ? Le mouvement ouvrier a puisé sa force dans ces grandes concentrations industrielles que sont les mines, la métallurgie ou Manufrance. Ville tumultueuse, agitée et fiévreuse, elle est aussi le pays de Benoît Frachon, le leader de la CGT, membre du Parti communiste français. Sait-on, d'ailleurs, que Saint-Etienne est la première grande ville à avoir installé à sa tête une municipalité de Front populaire et ce, dès le mois de mai 1935 ?

Cité verte ? Anodine apparemment, la couleur du club de football est devenue, peu à peu, le symbole d'une nouvelle imagerie. Sous l'impulsion de la municipalité et de divers organismes d'expansion économique, un effort de propagande a été orchestré dans les années soixante pour dissiper les clichés traditionnels. La priorité a été donnée à la nature par des efforts d'aménagement du territoire et la ville a ainsi récupéré son club. La cité « noire » est devenue, les soirs de Coupe d'Europe, la cité « verte ».

Le vert, qui évoque bien sûr ce nouveau paysage urbain, est désormais la couleur d'une espérance pour la cité stéphanoise. Le célèbre *« Allez les Verts ! »* — ce cri d'enthousiasme lancé à l'adresse des footballeurs — déborde largement le cadre du stade pour exprimer l'encouragement d'une population à sa ville. Ainsi, lors de ces légendaires soirées européennes, la ville se soulève, sorte de compensation à ses multiples frustrations professionnelles, illustrées par la fermeture progressive des mines, le déclin de la « Manu » et un taux de chômage record.

Le football est, à l'évidence, le théâtre où se reconnaît la population laborieuse stéphanoise. *« Les gens qui viennent au stade doivent lutter pour vivre*, remarque Robert Herbin, l'entraîneur des Verts. *Le football n'est pas seulement un exutoire pour eux. Ils veulent aussi s'y reconnaître et retrouver des principes : le combat pour vivre, le combat pour gagner. »* **D.CHAUMIER**

«Je raccroche en octobre»

Bernard Thévenet veut terminer en beauté sa carrière de cycliste

Il envisage de raccrocher en octobre. Il, c'est-à-dire Bernard Thévenet, entame, à trente-trois ans, sous les couleurs du groupe Puch-Wolber-Campagnolo, sa onzième et dernière saison de cycliste professionnel. Son palmarès est élogieux, avec notamment deux victoires dans le Tour de France, en 1975 et en 1977. Il a connu aussi bien des malheurs dont un grand trou noir au cours de 1978-1979. Revenu au premier plan, l'an dernier, grâce à la confiance de la firme Téka, le sympathique « Nanar » souhaite ardemment réussir sa sortie, par la grande porte cette fois.

— Vos détracteurs annonçaient, au cours de l'intersaison 1980, que vous étiez un coureur usé, fini même. La firme Peugeot, après dix années de service sous le maillot à damier, vous avait claqué la porte au nez. Il fallut finalement que le groupe espagnol Téka vous engage pour vous retrouver dans le peloton des coureurs professionnels. Ne pensez-vous pas qu'il aurait été préférable de quitter la compétition sur cette image du renouveau plutôt que de risquer l'accident stupide ?

— Non. Avant de donner mon accord à la firme Puch, j'ai passé des examens sé[illegible]ux sur le plan médical. Ils m'ont rassuré sur ma santé. Aussi, j'ai pris la décision de remettre ça pour une saison encore. Croyez-moi, j'ai l'intention de finir en beauté.

— Votre directeur sportif, Marcel Boishardy, compte beaucoup sur vous pour tenir le rôle de leader au sein de son equipe qui allie à la fois jeunesse et enthousiasme. Etes-vous prêt à assumer cette tâche ?

— Disons que je serai le capitaine de route du groupe Puch-Wolber. Je pense faire profiter de mon expérience les jeunes de la formation surtout en début de saison. Ensuite, en abordant les épreuves à étapes comme le Dauphiné libéré et le Tour de France, je bénéficierai d'une protection pour tenter ma chance.

— Vous avez connu dans votre carrière deux grandes valeurs du cyclisme international : Eddy Merckx et Bernard Hinault. Pouvez-vous établir une comparaison entre les deux hommes ?

— Il est difficile de les comparer. Merckx est un coureur qui a impressionné le peloton de son époque. Bernard a fait un grand truc au cours du dernier championnat du monde. J'aurais aimé assister à une confrontation entre le Belge et le Breton.

— Où situez-vous la place de Bernard Thévenet parmi tout ce beau monde ?

— Avant les années noires de 1978 et de 1979, dans les toutes premières places du peloton professionnel. Dans l'ensemble, je suis satisfait de ma carrière. Mes contre-performances sont dues à une trop grande débauche d'efforts désordonnés. Du temps de Merckx, les courses se déroulaient à 100 km/h. Aujourd'hui, on adopte un déroulement plus sage. Il n'est plus nécessaire de trouver, comme avec le champion belge, le leader en tête du peloton à tout moment.

— La formule open, qu'en pensez-vous ?

— On y vient irrémédiablement. Toutefois, dans l'état actuel des choses, les professionnels ont tout à perdre dans ce genre de duel. Les coureurs de l'Est n'ont rien à voir avec l'esprit amateur, propre à Pierre de Coubertin. En fait, ce sont de faux amateurs. Bien sûr, ils connaîtront au départ des problèmes d'adaptation. Notre façon de courir n'est pas la même. En pros, les efforts sont constants. Il faut aussi savoir économiser des forces en pensant aux derniers kilomètres. Mais, un jour ou l'autre, ils atteindront le niveau des professionnels. Peut-être ces amateurs bidons remporteront-ils le Tour de France. Non. Si les pays de l'Est veulent courir avec les professionnels, qu'ils prennent pour leurs coureurs une licence pro. Les choses seront plus claires pour tout le monde.



Thévenet, un beau Tour de France 1981 ? (Photo SAM)

— Bernard Thévenet, vous avez connu la gloire en remportant par deux fois le Tour de France, la perte de celle-ci ne vous a-t-elle pas marqué physiquement ?

— Absolument pas. Je m'étais fait à l'idée que cela m'arriverait inévitablement un jour. La gloire, c'est quelque chose qui va, qui vient.

— Comment voyez-vous votre reconversion en octobre prochain ?

— Deux possibilités s'offrent à moi : l'hôtellerie en station de sports d'hiver ou l'immobilier. Mais j'espère avoir encore des contacts avec le monde du cyclisme. Guider de jeunes coureurs, par exemple, m'intéresserait beaucoup.

— Quel est votre principal objectif cette saison ?

— Pour l'instant, parfaire ma condition physique afin d'arriver en forme au moment du Dauphiné libéré. Mais réaliser un bon Tour de France reste mon objectif numéro un.

CINEMA

Marche et crève : la vie d'un enfant de troupe

«Allons z'enfants», d'Yves Boisset

Nous savions qu'Yves Boisset n'avait ni l'âme ni le cœur cocardiers. En prenant comme scénario de son dernier film le livre d'Yves Gibeau *Allons z'enfants*, qui enthousiasma critiques et lecteurs en 1952 et nous ravit encore aujourd'hui, il réitère son allergie à l'armée, à la violence. Il démystifie la notion d'héroïsme. Film antimilitariste ? Ce n'est pas le terme exact, même si les militaires ont ici un costume sur mesure uniformisé : l'imbécillité. Parlons plutôt d'un plaidoyer contre l'oppression et l'idiotie universelle.

Depuis 1968, en réalisant chaque année, avec assiduité un film, ce cinéaste de quarante-deux ans s'est attaqué — avec succès — à la guerre *(RAS)*, au racisme *(Dupont Lajoie)*, à la police *(Le Shériff)*. Il dénonce maintenant l'institution de l'armée, qui tend à briser la personnalité des êtres.

L'insoumission à la discipline militaire, la révolte face à cette machine qui empêche de penser et fabrique des matricules, des bêtes qui avancent — « *Marche ou crève !* » — c'est un jeune

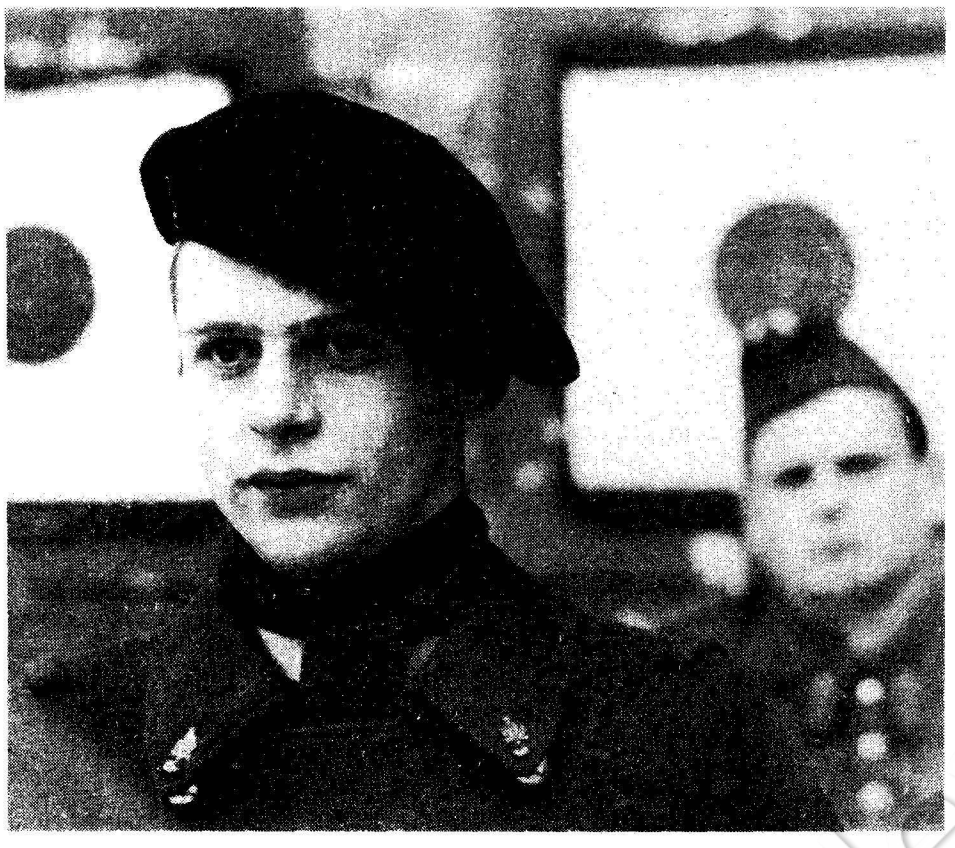

Une découverte : Lucas Belvaux

comédien de vingt ans qui l'incarne, Lucas Belvaux, débordant de sensibilité et de talent dans le rôle de Simon Chalumot.

Il a treize ans lorsqu'il est placé, contre son gré, enfant de troupe par un père qui n'a rien à envier aux militaires de l'école, brutes épaisses, abrutis frustrés qui se défoulent sur les jeunes. Immonde et odieux, représentant de cette espèce de bave insidieuse qui envahit le monde de sa médiocrité, Jean Carmet, admirable comme toujours dans ce genre de rôle, investit son honneur et le sens même de sa vie dans la carrière de son fils. Mais le fils idéal n'existe pas. Il est même tout le contraire. Il n'aspire pas à être un gros tas de muscles en marche, mais une tête pensante. C'est en 1937, juste après le Front populaire. A l'armée, on se méfie encore des « *communards, ces sales anarchistes* »... et Simon en a de la graine. Il ira de brimades en brimades, de frustrations en frustrations, et se heurtera aussi à l'autre suppôt du pouvoir et de la bonne moralité : l'Eglise. Rencontre symbolique (avec une sœur) de deux personnalités castrées, l'une de l'intellect, l'autre de ses pulsions charnelles. Ironie du sort.

Dérision de la vie. La guerre éclate et Simon est obligé de partir au front où il sera tué. Triste destin où l'armée a finalement raison de lui. Il devient un héros posthume, lui qui n'a même pas eu le temps de s'ouvrir à la vie !

Quelle chance, d'ailleurs, avait Simon dans cette guerre impitoyable du quotidien et de la répression ? Il n'avait pas les armes pour se battre.

Allons z'enfants est un constat sur la stupidité de l'existence, plus qu'un appel à la révolte. La médiocrité, la bêtise, la cruauté, les absurdités créées par cet étrange animal primaire qu'est l'homme sont les chevaux de bataille d'Yves Boisset. Des chevaux pas toujours fins de race, parfois même au sabot un peu lourd. En termes militaires, pour rester dans le ton, disons que l'artillerie n'est pas toujours légère. Certaines scènes sont redondantes, les dialogues ne collent pas toujours aux acteurs qui font tous des compositions assez remarquables, empreintes d'humour et de gravité, à l'image du film.

Mais le gros trait marche quand même bien. Le film est percutant. Plus que commercial, on dira qu'il est traité, comme toujours chez Boisset, pour le grand public. Que des sujets graves et complexes soient vus par le plus grand nombre, c'est quand même une jolie manœuvre...

Mireille DUMAS

Clown à tout faire

Dimitri



Un sale gosse rêveur et malicieux

Il arrive dans la salle, regarde la scène, s'applaudit lui-même, cherche une place au milieu du public, dérange tout le monde, s'assoit au premier rang sur les genoux d'une spectatrice et attend. Tous les regards fixés sur lui. Montera-t-il sur le plateau ? On en doute, on s'inquiète. Mais si, bien sûr. Avec un sourire espiègle, il se décide...

Fabuleux personnage que Dimitri, avec son masque de fard blanc et ses deux larmes toutes noires. Un clown innocent, musicien et mime formé à l'école de Marcel Marceau, tout frais débarqué du Tessin, natif de la Suisse.

Cela ne s'entend pas. Il ne dit rien. Sinon, par intervalles, quelques bribes d'arabe, d'anglais, d'allemand, de suédois, de russe ou de français passé à la moulinette du volapük-cosmopolite.

Sale gosse rêveur et farceur, il multiplie les tours, les jongleries, les malices. Sanctionnés d'un sourire grimaçant lorsqu'il les réussit, d'une grimace sans sourire lorsqu'il se casse le nez dessus. Tyrannique et buté, comme tous les enfants, il prend à partie son public, le gouverne, le fustige, l'obligeant, sans un mot, à garder dans sa main enfermée une poussière imaginaire. Qu'un objet lui résiste, il se fâche et tempête — toujours en silence —, avant de s'adoucir pour mieux l'apprivoiser. Chaise pliante, tuyau d'arrosage, fleur artificielle sont l'occasion de combats homériques. Funambule ingénu, cousin de Buster Keaton ou Charlie Chaplin, il défie toutes les lois de l'équilibre et de la pesanteur. Homme-orchestre imprévu, le voici qui s'harnache, trompette, grosse caisse, clochettes aux chevilles et aux poignets, un bonnet de fou sur la tête. Il devient poète, merveilleux, dérisoire ou puéril. Il sourit, heureux, béat. Il pétille, il jubile. Les enfants, dans la salle, ne contiennent plus leur joie. Ils s'agitent, s'exclament, applaudissent. Les parents aussi, ébahis et ravis. Un véritable feu d'artifice.

Didier MÉREUZE

18 : Besançon (Théâtre municipal) ; 19 : Belfort (Centre culturel) ; 20 : Montbéliard (Théâtre) ; • Le 6 mars : Bordeaux (Entrepôt Laïné) ; 7 : Laon (Maison des arts) ; 14 : Antony (salle Gémier) ; 21 : Mulhouse (Maison de la culture) ; 23 : Alençon (Théâtre) ; 24 : Cherbourg (Théâtre municipal) ; 25, 26 et 27 : Caen (Théâtre) ; 28 : Le Vésinet (salle du CAL) ; 31 : Colombes (MJC).

CHEZ VOUS CHEZ NOUS

Dougnac. Spectacle pour enfants. Centre d'action culturelle. Le 5.

• **Douai :** Variétés. *Bernard Haller* présente *Salmigondivers* au Théâtre municipal. Le 5 et le 6.

• **Nevers :** Rock. Groupe *Marquis de Sade*. Maison de la culture. Le 5.

• **Chelles :** Concert. *Ensemble instrumental* du Val-Maubuée. Centre d'action culturelle. Le 5.

• **Mulhouse :** Théâtre. *Le roi se meurt* de Ionesco, présenté par le Roy Hart Theater. Salle de la Fraternité, 20 h 30. Le 5.

• **Nice :** Théâtre. *Les Serments indiscrets* de Marivaux, mis en scène par Jean-Louis Thamin. Nouveau Théâtre de Nice. Jusqu'au 22 mars.

• **Annemasse :** Variétés. *Marcel Amont* à la MJC. Le 5.

• **Saint-Médard-en-Jalles :** Marionnettes. *Innocent, mon ami,* présenté par Mathilde et Paul

Un jeune cinéaste grec à la cinémathèque

Chose rare, la cinémathèque française ouvre ses portes à un jeune réalisateur pratiquement inconnu en France : Dimitrios Mavrikios, qui avait été remarqué ces dernières années pour ses courts métrages. Ce jeune cinéaste grec vient de réaliser son premier long métrage, *Sur la route de l'amore*, un regard douloureux sur la plaie béante de la Grèce d'après les colonels. Deux séances lui sont encore consacrées, le jeudi 5 mars à 19 h avec *Portrait de Pasolini*, et le vendredi 6 avec *A propos de Philippe ; Les fantômes de Elefteria ; Un mythe : les Troyennes*. Un cinéaste à suivre avec attention.

Giuseppe Garibaldi

Le corsaire de la République



(Photo Viollet)

DEVENUS quelque peu oublieux de l'histoire dont nous sommes pourtant l'ingrate progéniture, c'est sans le moindre coup de rétroviseur vers le passé que nous franchissons à la queue leu leu le péage autoroutier de Pouilly-en-Auxois. Sans se souvenir qu'en cet endroit précisément un combat, homérique par sa démesure, opposa au cours de l'hiver 1870 la soldatesque prussienne à la vaillante armée des Vosges, qui lui fit payer un lourd tribut.

Composée de bric et de broc, une troupe en déroute parvint, en effet, à bouter hors de Dijon un envahisseur jusqu'alors plus heureux. L'artisan de ce redressement inattendu ? Un dénommé Giuseppe Garibaldi, qui perclus de rhumatismes n'en galvanisait pas moins les hommes qu'il commandait, le patriote italien dont l'action victorieuse venait à point nommé redorer le blason défraîchi de la jeune république de M. Gambetta.

C'est une des piquantes anecdotes rapportées dans les Mémoires de Giuseppe Garibaldi, qui sortent enfin en librairie. Tout un pan inconnu de la vie tumultueuse du nationaliste transalpin (bien qu'il soit né à Nice en 1807) y apparaît en pleine lumière. A preuve, ses périlleuses tribulations en Amérique latine où, flibustier autant que corsaire, il rançonnait, et envoyait par le fond, les bâtiments gréés par les empires dictatoriaux qui y faisaient hélas florès ! Les armes à la main, Garibaldi militait alors au côté des petites républiques naissantes désireuses de secouer le cocotier.

Mémoires d'une chemise rouge

Répétition générale, donc, que cet abordage de plein fouet des dictatures, mise en jambes que ces pillages pour la bonne cause puisque, retourné en Italie en 1848, il sera soucieux de mettre à la disposition de l'idéal patriotique son bras aguerri et ses connaissances militaires acquises sous d'autres cieux.

S'affranchir de tous les assujettissements, se libérer des chaînes de la servitude en taillant pièce, et l'occupant étranger et l'ennemi intérieur (Bourbons et papauté), réveiller la fibre nationaliste chez un peuple peu porté à l'exploit, telles semblent être les lignes de force d'une vie haute en couleur, mobilisée tout entière vers un seul but : réaliser l'unité italienne.

Alors, bien sûr, le style c'est l'homme et l'on va faire la fine bouche en m'objectant, à juste titre d'ailleurs, que la plume est un peu martiale, les tournures de phrases un peu naïves et la rhétorique un peu simplette ! D'aucuns iront même prétendre que ces Mémoires, écrits forcément dans l'après-coup, ont perdu en spontanéité ce qu'elles ont gagné en pompe guerrière.

Comme si le projet de Garibaldi troquant la poudre contre l'encrier était en dernière instance de forger de son vivant une légende qu'il ne voulait pas laisser déformer par ses historiographes. Tout cela est vrai. De même que l'étalage d'une satisfaction de soi allant de pair avec un noircissement volontaire de ceux avec lesquels il a eu à découdre. Mais que sont ces griefs face au plaisir de la lecture : celui, dont témoigne un adolescent allègre, à se plonger dans un roman d'aventure où la cascade des péripéties importe davantage que le polissage d'une écriture ?

Pierre FRANÇOIS

Giuseppe Garibaldi. *Mémoires d'une Chemise rouge*. François Maspéro. Coll. « Actes et mémoires du peuple ». 432 pages.

A l'écoute du beau monde

«La Légende du siècle», de Bertrand Poirot-Delpech

CRITIQUE littéraire d'un journal dont le sérieux confine à l'austérité, Bertrand Poirot-Delpech se défoule en écrivant des romans qui se payent la tête du monde. Attention, pas de n'importe quel monde ! C'est du Grand, du Beau, et donc du Riche qu'il s'agit.

Son porte-parole, Ithiers Saint-Mars de Locquenay, né en 1902, a fréquenté, voire tutoyé, toutes les « gloires » de l'époque : Hitler, Staline, de Gaulle, Khomeyni et Jacques Chancel. S'il n'a jamais tenu lui-même un rôle de premier plan, du moins s'est-il toujours trouvé là, en coulisses ou à l'avant-scène, pour assister aux moments historiques. Aussi se devait-il de rédiger ses Mémoires, de nous livrer la *Légende du siècle* qui le combla de ses faveurs.

« Mais l'homme est-il crédible ? » s'inquiétera peut-être le lecteur. La sotte question qui sent son petit-bourgeois à vingt lieues. « *Rien n'est faux de ce qui sonne bien* », riposte le baron de Locquenay. Au sein de l'élite, « *les maximes se portent dans les deux sens, comme les impers du CC* ». A preuve : ces déclarations tombées, en 1942, de la bouche d'André Malraux dans l'oreille de son cher Ithiers : « *La guerre se gagne avec des chars, pas avec des songes.* »

Mais, vingt ans plus tard, évoquant les hauts faits de la Résistance, il prétendait, avec une égale autorité : « *Un char ne peut rien contre des songes.* » Et, poussé par son ami aux confidences, il répondait par cette formule superbe : « *Ma plus grande aventure ? Mais la phrase que j'en ai tirée, parbleu !* »

Le roi est nu !

Des phrases, encore des phrases, le gratin se gonfle d'éloquence pour « *éblouir le populo, l'inviter aux sacrifices, jouer sur son besoin de sécurité* ». A quelques grincements près, il semble que le système fonctionne, assurant aux Locquenay et consorts des digestions paisibles dans « *la France monarchiste, distinguée, affairiste et skieuse des années 80* ». De la collaboration au gaullisme, de l'OAS à la décolonisation, ils s'adaptent si vite aux événements qu'on dirait qu'ils les précèdent.

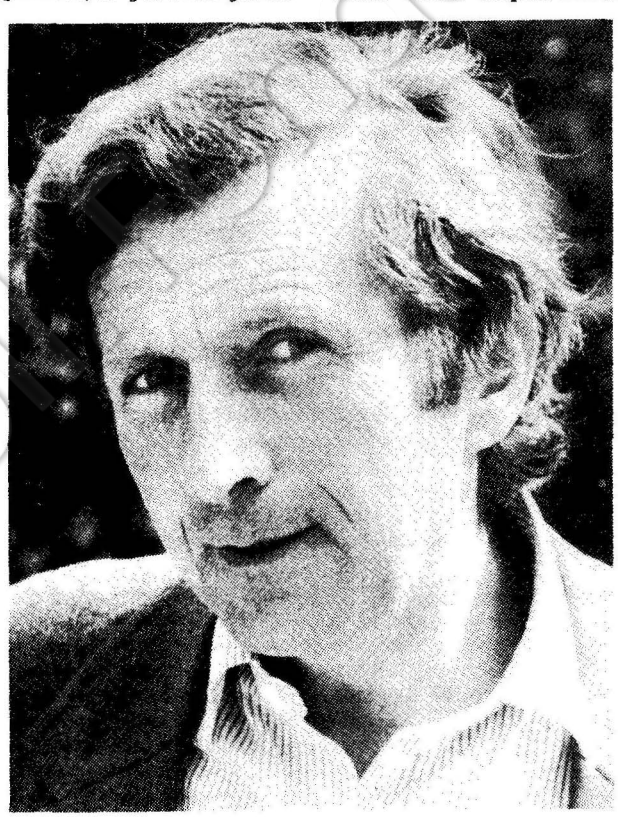

En se payant leur tête... (Photo Jacques Robert/NRF)

Où est la vérité ? Sans doute morte d'épuisement à force de changer de couleurs, comme le caméléon couché sur une couverture écossaise. Délivré, le langage ne se soucie plus que de style, ce tour de main, de langue ou de plume, que la tradition réserve aux grandes familles. Poirot-Delpech l'enrichit d'impertinence.

Pasticheur pur sang, il imite le ramage à la mode, le conduit jusqu'aux frontières du ridicule et l'y expédie d'une pichenette.

Puis, soudain, ce jeu le lasse, ou peut-être craint-il que le lecteur ne s'y laisse prendre. Un couac retentissant interrompt le mémorialiste. Un rival surgit pour lui voler la parole.

D'où sort-il ? De l'autre monde, celui qui n'a jamais voix au chapitre. Mais qui pour une fois, par la grâce d'un livre, crie que le roi est nu et l'envoie se rhabiller au vestiaire.

Gabrielle ROLIN

PLEIN LES POCHES

Au plus noir de la nuit

« Si c'est l'art, alors les bordels sont des écoles de catéchisme ». Ainsi le révérend Vorster, grand pontife calviniste, condamne-t-il *Au plus noir de la nuit,* le chef-d'œuvre d'André Brink. S'agirait-il d'un roman porno ? Vous plaisantez ! La censure se serait montrée plus indulgente. Ce qu'elle ne pardonne pas à l'ouvrage, c'est de nous conter les amours tragiques d'un Noir et d'une Blanche, au pays de l'apartheid. L'auteur, sud-africain comme ses héros, a vraiment cherché ses ennuis. Professeur d'université, traducteur de Camus et de Colette, il coulerait des jours paisibles au sein de l'élite, si l'injustice ne l'empêchait de dormir. Il la dénonce donc, inlassablement, au fil de ses livres, et son indignation brûle les pages.

Ecoutez Malan, l'acteur à la peau sombre, crier sa passion et revendiquer, pour lui et pour son peuple, le droit de vivre debout. Suspect dans sa patrie, Brink vient de recevoir en France le prix Médicis étranger pour *Une saison blanche et sèche.*

Au plus noir de la nuit, par André Brink. Livre de poche, 5099.

EN TROIS MOTS

Les yeux bridés d'Ibsen

L'œuvre intégrale du dramaturge norvégien Henrik Ibsen va être bientôt publiée en Chine. Trente mille exemplaires de huit volumes pour un milliard de Chinois... D'ores et déjà, une maison d'édition travaille à la traduction d'une partie de ses écrits et à la révision de la traduction des pièces déjà parues, comme *les Revenants, Maison de poupée,* et *Un ennemi du peuple.* Publiées en 1917, ces œuvres avaient été retirées de la vente durant la révolution culturelle.

Mots d'enfants

Après le Festival du livre, la galerie Anne de Francony, à Nice, et le soixante-dix-septième salon de Cannes, France Vinck présente à Paris son nouveau livre d'art *Mots d'enfants,* dans le cadre d'une exposition qui regroupe gravures et peintures.

Librairie-galerie Kieffer, 46, rue Saint-André-des-Arts. Jusqu'au 20 mars.

Guernica

Le gouvernement espagnol réclamera officiellement le tableau *Guernica* de Picasso au Musée d'art de New York, au cours de la première quinzaine du mois de mars. C'est ce qu'a déclaré, à Madrid, le directeur général des Beaux-Arts, M. Xavier Tusell. En compagnie de Rafael Fernandez, diplomate, il se rendra à New York afin de présenter la demande officielle de l'Espagne concernant cette œuvre et les cinquante-sept dessins qui l'accompagnent.

On recherche

Service gratuit de renseignements culturels.

• Jean-Pierre Thomas, Charmant, 16320 Villebois-Lavalette, cherche un ouvrage de Gaston Chaissac : *Hippobosque au bocage,* paru en 1951, chez Gallimard, dans la collection « Métamorphose ».

• Cherche correspondant bien implanté en Chine en vue de la réalisation d'un documentaire sur la vie quotidienne des Chinois. Ecrire à Pierre Chatelain, *Combat socialiste.*

Mercredi 4 mars

20 h 00 — Journal.

20 h 30 — Le calvaire d'un jeune homme impeccable. Téléfilm. Scén. Jean Chatenet, réal. Victor Vicas. Avec Daniel Auteuil, André Gille. Michel Vitold, Béate Kopp, Pierre Bertin.
Guillaume, garçon coiffeur timide et consciencieux, semble fait pour mener une vie tranquille. Hélas ! ses deux « pères adoptifs » l'entraînent dans le vol d'un tableau de maître inestimable ! (Voir encadré).

22 h 00 — La rage de lire.
Emission littéraire de Georges Suffert.
La justice entravée : avec Alain Peyrefitte pour « les Chevaux du lac Ladoga » (Plon) ; Casamayor pour « A vous de juger » (Denoël) Thierry Lévy pour « le Désir de punir » (Fayard) ; François Romério, directeur de l'association Légitime défense.

23 h 10 — Journal.

20 h 00 — Journal de l'A2.

20 h 30 — Gospel Caravan. Une église à Harlem.
Variétés avec Marion Williams, Geoffroy Oryema et Congregation, Anita, Ramona, Lucile (trio), Peggy Harley et Sallie Martin.

22 h 15 — Les jours de notre vie. Des parasites et des hommes. Magazine médical sur les maladies parasitaires.

23 h 00 — Journal de l'A2.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures. Ce soir, à Saint-Dié.

20 h 30 — Du rififi chez les hommes.
Film de Jules Dassin (1955). D'après le roman d'Auguste Le Breton. Avec Jean Servais, Robert Manuel, Robert Hossein, Magali Noël.
Le cambriolage d'une bijouterie provoque une série de règlements de comptes entre gens du milieu.
L'une des meilleures séries noires « à la française » avec code d'honneur et morceaux de bravoure « à gogo ».

22 h 25 — Soir 3.

Jeudi 5 mars

12 h 05 — Réponse à tout.

12 h 25 — Une minute pour les femmes.
Le sommeil retrouvé : pourquoi pas vous ?

12 h 30 — Midi-Première.

13 h 00 — Journal.

13 h 35 — Télévision régionale.

13 h 50 — Objectif santé. Les laxatifs.
14 h 00 — Fin des programmes.

16 h 25 — Les quatre fantastiques. Rama Tut.

16 h 45 — Croque-vacances. Présenté par Claude Pierrard.
La famille Ours au Far-West. Bricolage : la récupération des vieux papiers. Variétés, avec Françoise Ney. Infos-magazine : les pique-assiettes. Portrait d'arbres : le saule. Les Harlem Globe-Trotters, dessin animé.

18 h 00 — C'est à vous. Emission d'Annick Beauchamps.

18 h 20 — Un, rue Sésame. Une touffe de thym.

18 h 50 — Avis de recherche. Avec Arthur Conte.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 44 — Les formations politiques. La majorité (RPR-UDF).

20 h 00 — Journal.

20 h 30 — Pause café.
Série. Scén. et dial. Georges Coulonges, réal. Serge Leroy. Avec Véronique Jannot, Jacques François, Georges Werler, Alain Courivaud.
Quatrième épisode : *c'est la fin du deuxième trimestre ; le proviseur reçoit les parents d'élèves. Deux graves problèmes à régler mais l'un des deux se soldera par le suicide d'un élève.*
On ne se lasse pas de voir ce petit bout de femme tenter de vaincre les blocages de la société.

21 h 25 — Journal.

22 h 25 — Patinage artistique. Championnat du monde à Hartford (Etats-Unis) : figures libres couples.

23 h 15 — Journal.

10 h 30 — Antiope.

12 h 05 — Passez donc me voir.

12 h 30 — Les amours des années folles.

12 h 45 — Journal de l'A2.

13 h 35 — Télévision régionale.

13 h 50 — Face à vous.

14 h 00 — Aujourd'hui madame. Simone ou l'autre vie.

15 h 00 — Le Saint. Série, avec Roger Moore.

15 h 55 — L'invité du jeudi : Maurice Denuzière.
Le nom de ce journaliste-écrivain est connu de tous depuis Louisiane, *roman pour lequel il obtint en 1977 le prix Alexandre-Dumas et le prix des Maisons de la presse. Amateur de jazz, il nous fera écouter au cours de cette émission du New-Orleans.*

17 h 20 — Fenêtre sur... M comme Malika.
Anne-Marie Lallement, qui signe le scénario et la réalisation de ce document, nous présente les textes et poèmes de Malika Kadri.
Arrivée en 1957 en France pour fuir la guerre, cette Algérienne délaisse parfois la littérature pour faire cuire la galette ou danser au rythme de la darbouka.

17 h 50 — Récré A2.
Fabrice et les Quat-z-amis présentent : les paladins de France, Discopuce, avec Yves Duteil ; Sido Rémi : Gershwin ; la bande à Bédé.

18 h 30 — C'est la vie.

18 h 50 — Des chiffres et des lettres.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 45 — Top-club.

20 h 00 — Journal de l'A2.

20 h 35 — Jeudi-Cinéma : Le genou de Claire.
Film d'Eric Rohmer (1970). Avec Jean-Claude Brialy, Aurora Cornu, Béatrice Romand.
Sollicité par une romancière, un jeune diplomate tente, pendant ses vacances, de séduire deux adolescentes.
A propos de l'émoi amoureux, un exercice de style superbe qui allie avec intelligence la forme et le fond (voir encadré).

22 h 25 — Les jeux de Jeudi-Cinéma. Avec Jean-Marc Thibault.

23 h 30 — Journal de l'A2.

Le genou de Claire

Touchera ? Touchera pas ? Tout le suspense du film de Rohmer tient en un geste, une main qui effleure un genou. D'où vient que cette valse-hésitation qui dure cent deux minutes nous tienne sous son charme ? Comment, par quel miracle, cette caresse à peine ébauchée nous émeut-elle davantage que les plus fougueux baisers ? Sans doute grâce au jeu des deux protagonistes, Jean-Claude Brialy, séduisant diplomate, et Laurence de Monaghan, jeune fille en fleur qui ne demande qu'à s'épanouir. Une fascination réciproque rive, face à face, l'adolescente et les grandes personnes, le trouble s'insinue à mots couverts, et la radieuse journée d'été tourne peu à peu à l'orage.

L'œuvre connut un tel succès que Mlle de Monaghan, alors lycéenne, fut sollicitée par les plus grands metteurs en scène. Bertolucci, par exemple, lui offrit le rôle vedette du *Dernier Tango à Paris. « Beaucoup trop déshabillé pour moi »*, répondit la sage enfant. Elle entama ses études de droit, épousa un industriel de Moulins, et s'apprête à ouvrir dans cette ville un cabinet d'avocate. Ainsi disparaît sous la robe noire des plaideurs, un genou qui défraya la chronique et fit battre le cœur de millions de gens. **G. R.**

Antenne 2, jeudi 5 mars, 20 h 35.



Jean Carmet dans « Comment réussir quand on est con et pleurnichard ». FR3, jeudi 5 mars, 20 h 30. (Photo FR3)

Mercredi 4 mars

18 h 30 — FR3 Jeunesse.
L'ours Paddington. Thai, Tio, Tou et les autres. Balthazar le mille-pattes.

18 h 55 — Tribune libre. Front national (Jean-Marie Le Pen).

19 h 10 — Soir 3.

19 h 20 — Actualités régionales.

19 h 40 — Télévision régionale.

19 h 55 — Les aventures de Tintin.

20 h 00 — Les jeux de 20 heures. Ce soir, à Saint-Dié.

20 h 30 — Comment réussir quand on est con et pleurnichard.
Film de Michel Audiard (1974). Avec Jean Carmet, Jean-Pierre Marielle, Stéphane Audran, Jean Rochefort, Jane Birkin.
Un minable représentant en vin essaie par tous les moyens de survivre et d'améliorer sa condition
Une accumulation de caricatures et de vulgarités dans un scénario et une mise en scène inconsistants.

22 h 20 — Soir 3.

22 h 40 — Agenda 3.

SELECTION RADIO

Mercredi 4 mars

FRANCE-MUSIQUE

23 h 00 — Mémoires de la musique. de Claude Hermann et Charles Pitt, avec des extraits de Bizet, Humperdinck, Stravinski, Haendel, Mozart, Vaughan-Williams. Pour les cinquante ans du Sadler's Wells, théâtre londonien qui se consacre depuis 1931 aux œuvres célèbres du répertoire, anciennes ou contemporaines.

FRANCE-CULTURE

12 h 45 — Panorama : première émission spéciale sur l'Inde à l'occasion du Festival du cinéma de New Delhi.

20 h 00 — La musique et les hommes. David Rissin, de l'Institut national de l'audiovisuel, parle de l'humour et du comique dans les œuvres d'Offenbach.

Jeudi 5 mars

FRANCE-INTER

20 h 00 — Loup-Garou : Mort Shuman, qui à dix-neuf ans composait des rocks pour Elvis Presley, raconte Rock'n roll stars. Un spécialiste du rock 55-60.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 — Récital d'orgue, avec Michel Chapuis. Programme : Toccata en fa de Muffat ; messe pour orgue de De Grigny ; Passacaille de Muffat, enregistrées le 22 novembre dernier en l'église de Saint-Sulpice, à Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 — La porte de pierre, dramatique de Leonora Carrington, adaptée par Germaine Rouvre. Avec Amzel, Nadia Barentin, Françoise Béliard...

Fondation Jean Jaurès

Combat
SOCIALISTE

Maïté Jourdan: «Pour le changement»

Maïté Jourdan, quarante-sept ans, originaire d'Algérie, divorcée, mère de deux enfants, titulaire d'un CAP de couture, sympathisante du Parti socialiste, sera la présidente du comité national de soutien à la candidature de François Mitterrand. Dans l'entretien (exclusif) qu'elle nous a accordé, elle raconte.



— Vous avez été choisie pour présider le comité de soutien de François Mitterrand. Pourquoi ?

— Parce que je suis une femme au chômage et que j'ai élevé seule mes deux enfants. De plus, j'habite dans un département plus touché que les autres et où 67 % des chômeurs sont des femmes.

— Depuis quand êtes-vous au chômage ?

— Depuis un an et demi. Lorsque j'ai divorcé, il y a treize ans, je travaillais avec mon mari qui était photographe. Je me suis donc retrouvée sans emploi. Il a fallu que je reparte à zéro. Mon CAP de couture ne m'a pas permis de trouver quelque chose. J'ai donc dit que j'étais retoucheuse. Ensuite j'ai fait un remplacement d'un an dans un centre Leclerc, puis j'ai travaillé deux ans dans une teinturerie, mais l'inspection du travail a fait fermer la teinturerie pour raisons de sécurité. J'ai de nouveau trouvé un emploi dans la photo, de 8 h du matin à 22 h ; je suis tombée gravement malade. J'ai retrouvé une place dans une bijouterie, mais, après une altercation avec la patronne, j'ai été mise à la porte.

— Comment vous en sortez-vous dans la vie quotidienne ?

— Je touche 2 045 F d'indemnités de chômage (qui vont cesser en fin de mois), et 560 F de pension alimentaire. C'est difficile de s'en sortir avec ça.

— Comment avez-vous décidé d'apporter votre soutien à François Mitterrand, et comment cela s'est-il passé ?

— En novembre dernier, je l'ai entendu parler à Carmaux lors d'un grand rassemblement des socialistes, il s'est montré très près des sans-emploi et des femmes. J'ai pensé que c'était l'homme qu'il nous fallait pour que cela change. Les militantes de la commission femmes de la Fédération m'ont contactée pour que je participe à un film sur la vie des femmes dans le Béarn. J'ai pris conscience que j'étais exploitée.

— Pour vous, le changement c'est quoi ?

— Avoir du travail. L'égalité des salaires. Un travail plus intéressant.

— Avez-vous recherché du travail ?

— Oui, mais les employeurs disent toujours que je suis trop âgée. Aux jeunes femmes, ils disent qu'elles n'ont pas assez d'expérience. On nous mène en bateau, en premier lieu Giscard, qui clame à qui veut bien l'entendre qu'il a beaucoup fait pour les femmes. Les femmes le croient, elles se laissent endormir par l'image qu'on donne de lui à la télévision.

— Nous n'allons pas en sortir ?

— Si, car des comités de chômeuses se forment un peu partout, comme celui de Pau dont je fais partie. Si cette société ne change pas, nous n'en sortirons pas. Seul François Mitterrand peut nous apporter ce changement. Alors je conseille aux femmes de s'engager totalement pour le soutenir.

l'usine de Saint-Laurent-des-Eaux en panne

Rien ne va plus à la centrale nucléaire

La centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, dans le Loir-et-Cher, est pratiquement hors de service depuis la fin de la semaine dernière : un seul des quatre réacteurs nucléaires qu'elle comporte est encore en fonction. A la suite d'un incident qui s'est produit jeudi, la direction a en effet été obligée d'arrêter le seul réacteur de la première tranche qui restait en activité, l'autre réacteur étant déjà en panne depuis plus d'un an.

LES deux réacteurs de la première tranche (« filière graphite-gaz ») sont donc hors d'usage et, en ce qui concerne la seconde tranche (la filière américaine, dite « à eau pressurisée »), le réacteur numéro un ne fonctionne que depuis quelques semaines et le réacteur numéro deux n'entrera pas en service avant le mois d'avril.

La direction de la centrale nucléaire précise que l'arrêt du réacteur a été déclenché automatiquement à la suite d'une « *information aberrante* » fournie par un calculateur automatique. Une avarie mécanique s'est ensuite déclarée dans le système de refroidissement du réacteur, et la réparation ne pourra pas être terminée avant la fin du mois.

La direction ajoute que tout devrait rentrer dans l'ordre rapidement et que les quatre réacteurs de la centrale devraient à nouveau fonctionner normalement vers la fin du mois de mars. Mais l'ensemble de la centrale n'atteindra pas sa pleine puissance avant plusieurs mois.

P. P.

Incendies en série

La revue *Que choisir*, mensuel de l'Union fédérale des consommateurs, lance dans son dernier numéro un cri d'alarme à propos des risques d'incendie dans les lieux publics. Selon l'UFC, le bilan de l'enquête effectuée parmi 1 000 grandes surfaces, choisies à travers 300 villes de France, se révèle déplorable : la réglementation n'est pas respectée. Sur les 3 874 portes de secours vérifiées, 535 étaient bloquées et 645 difficile d'accès.

De nombreux faits divers viennent confirmer depuis quelques jours la réalité des risques. C'est ainsi qu'à Carvin, dans le Pas-de-Calais, l'incendie qui a ravagé mardi une usine de jouets et de linge de maison a provoqué la mort de trois personnes : Robert Sandeau, le PDG de la société Artifor, et deux de ses collaborateurs, Max Levois et Roger Lewkowicz. Egalement dans le Nord, à Lille, c'est un magasin qui a brûlé : 7 personnes ont été blessées, dont 3 pompiers, et 300 000 paires de chaussures ont été détruites.

A Paris, un retraité a péri asphyxié dans l'incendie de son appartement, rue Cavendish, dans le dix-neuvième

Faites ce geste pour la victoire

Vous le savez, le PS n'a pas les moyens de Giscard. Alors, pour gagner, le PS a besoin de vous. Le geste à faire : renvoyer, avec votre versement, le bon qui figure ci-dessous.

Ce geste-là, si vous êtes nombreux à le faire, peut avoir une influence décisive sur l'issue de notre combat.
Le Parti socialiste compte sur vous.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Je soutiens financièrement la campagne du Parti socialiste
Je verse : ..... F

Chèque au nom de « Pierre Joxe - campagne présidentielle du Parti socialiste », 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07.

DERNIERE HEURE

Mort de Fernand Pouey

Fernand Pouey, homme de radio, de presse, poète, peintre et musicien, vient de mourir à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Ses obsèques auront lieu à Aureilhan (Hautes-Pyrénées) vendredi matin.

Fernand Pouey a dirigé le poste privé « Radio 37 » avant la guerre. Après la Libération, il fut directeur des services dramatiques et littéraires de la radiodiffusion. Il démissionna en 1948, par solidarité avec le poète Antonin Artaud dont l'émission « Pour en finir avec le jugement de Dieu » avait été censurée. Il revint à la presse écrite en tant que rédacteur en chef de l'équipe initiale de *Paris-Match*, en 1949. Il est l'auteur de trois livres : *Il n'y a plus d'enfants aujourd'hui, L'audience est ouverte* et *Un ingénu à la radio*.

Les obsèques du conducteur de métro

Près de mille personnes ont assisté mardi matin, dans le petit cimetière de Roissy-en-Brie, aux obsèques de Hubert Paulau, le conducteur de métro décédé des suites de ses blessures après l'accident de la rame qu'il conduisait à la station « Nation » le 6 février.

Parmi les centaines de personnes venues rendre un dernier hommage à Hubert Paulau et présenter leurs condoléances à sa famille, on comptait beaucoup de ses camarades et collègues de travail, ainsi que de nombreux habitants de la ville et de la région. Notamment des sportifs. Hubert Paulau, qui avait fait beaucoup pour le sport cycliste dans sa cité, comptait de nombreux amis sportifs. Le maire de la ville, M. Reboul, et son conseil municipal, le conseiller général du canton, M. Heuclin, les représentants de la RATP et des grandes organisations syndicales assistaient également à la cérémonie.

Les cibistes protestent

La Fédération française de la citizen band organise un « grand rassemblement national le dimanche 8 mars à 13 h sur l'esplanade du château de Vincennes ».

La fédération précise qu'il s'agit de protester « *contre le projet des vingt-deux canaux et pour réclamer la reconnaissance définitive et rapide de ce moyen de communication au nom de la liberté d'expression* ».

Ecrasé par un train

Un ouvrier algérien de quarante-quatre ans, M. Abdallah Ainine, a été mortellement blessé à Nîmes (Gard), dans la nuit de lundi à mardi, par un train à la suite d'une bagarre avec plusieurs soldats.

Peu avant 3 heures du matin, dans un bar proche de la gare, la victime, prise de boisson, selon plusieurs témoins, s'était querellée avec des soldats de la base aérienne 726. L'un d'entre eux, Dominique Champroux, vingt et un ans, estimant que l'ouvrier avait manqué de respect à sa compagne, était sorti du bar dans le but de se battre. Blessé à la tête d'un coup de couteau, il s'était lancé avec plusieurs amis à la poursuite de son agresseur, réfugié dans la gare.

L'Algérien a voulu traverser les voies au moment où survenait un train de marchandises. Grièvement blessé aux jambes et au torse, il est mort peu après.

Le jeune soldat est gardé à vue au commissariat de Nîmes.

**Pour mes idées,
pour que la presse socialiste vive**

JE M'ABONNE A *COMBAT SOCIALISTE*

☐ Abonnement de soutien : 1 000 F
☐ Un an : 550 F
☐ 6 mois : 300 F
☐ Par trimestre : payez 150 F tout de suite
☐ Prélèvement automatique (un formulaire vous sera expédié par retour). Pour un an : 150 F par trimestre.

ABONNEMENT COUPLÉ :
« *COMBAT SOCIALISTE* », 5 jours
« *L'UNITÉ* », hebdomadaire, le 6e jour

☐ Un an : 650 F
☐ 6 mois : 360 F

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE
à l'ordre de « Trésorerie PS - Compte presse »
10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....